



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU VILLAGE DE DANGUIRA

Avec l'appui du :

Ministère du Plan et du Développement (MPD)

© Avril 2023

Nitidae - Riviera Golf – Cocody

Table des matières

AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES PHOTOS	6
LISTE DES FIGURES	6
Tableau 1 : RESUME	7
INTRODUCTION	9
A- CADRE CONTEXTUEL DU PDL.....	9
B- OBJECTIFS DU PDL	11
☞ Objectif général	11
☞ Objectifs spécifiques.....	11
☞ Résultats attendus	11
C- METHODOLOGIE	12
☞ Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises	12
☞ Deuxième étape : La réalisation du DGP.....	13
☞ Troisième étape : La planification.....	13
☞ Quatrième étape : La validation finale.....	14
☞ La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs.....	14
☞ Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes	15
I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE.....	18
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE	19
1.1.1. Situation géographique	19
1.1.2. Situation administrative	21
1.2. HISTOIRE DU VILLAGE.....	21
1.3. MILIEU PHYSIQUE	24
1.3.1. Climat à Danguira	24
1.3.2. Relief et sol	25
1.3.3. Flore et faune	25
1.3.4. Hydrographie	27
1.4. DEMOGRAPHIE.....	28
1.5. ORGANISATION SOCIALE	29
1.5.1. La chefferie.....	29
1.5.2. Les us et coutumes	31
1.6. ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES	38
1.7. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	42
1.7.1. Réseau Hydraulique.....	44
1.7.2. Réseau téléphonique	44
1.7.3. Religion.....	44
1.7.4. Foyer des Jeunes.....	45
1.7.5. La gare routière.....	46
1.7.6. Marché Couvert.....	46
1.7.7. Réseau électrique.....	47
1.7.8. Réseau Routier.....	47
1.7.9. Infrastructures et équipements sanitaires.....	48
1.7.10. Infrastructures et équipements scolaires,	49
1.7.11. Autres infrastructures et équipements	51
1.8. ACTIVITES ECONOMIQUES	52
1.8.1. Agriculture	52

1.8.2. Élevage.....	54
1.8.3. Commerce	55
1.8.4. Autres activités	57
1.9. ANALYSE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES (FFOM)	57
1.10. GENRE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	59
1.11. DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	60
II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT.....	63
2.1. DOMAINE 1 : AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE.....	65
2.2. DOMAINE 2 : EDUCATION	67
2.3. DOMAINE 3 : EAU & ELECTRICITE	69
2.4. DOMAINE 4 : SANTE & HYGIENE	71
2.5. DOMAINE 5 : ROUTES ET TRANSPORTS	73
2.6. DOMAINE 6 : COMMERCE	75
2.7. DOMAINE 7 : SECURITE	77
2.8. DOMAINE 8 : ENVIRONNEMENT	79
III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE.....	81
3.1. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA COTE D’IVOIRE	82
3.2. VISION DE LA RÉGION DE LA MÉ.....	82
3.3. VISION DU VILLAGE DE DANGUIRA	83
3.4. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU VILLAGE DE DANGUIRA	83
3.6. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESULTATS ATTENDUS	84
IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION.....	88
4.1. CADRE LOGIQUE ET PLANIFICATION PAR PROGRAMME	89
4.1.1. Programme 1 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale.....	90
4.1.2. Programme 2 : Réduction de la pauvreté dans le village.....	91
4.1.3. Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité ...	94
4.1.4. Programme 4 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.)	99
4.2. IDENTIFICATION DES IDEES DE PROJETS ET DEFINITION DES PRIORITES	101
V. CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION. 103	
5.1. DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL	104
5.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	104
5.3. MOBILISATION DES RESSOURCES	105
5.4. MECANISME DU SUIVI – EVALUATION.....	108
Conclusion.....	109
Annexe 1 : Plans annuels et quinquennaux des 10 projets prioritaires.....	110
Annexe 2 : Lettre d’approbation du Sous-préfet et bureau CEPDL	115
Annexe 3 : Les Objectifs de Développement Durable (ODD)	116
Annexe 4 : Photo de la validation finale du PDL de Danguira.....	118

AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS

Le projet PRM 2, « Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé », est un projet qui est mis en œuvre par Nitidæ, association à but non lucratif, née de la fusion de deux associations (Etc Terra et Rongead) en décembre 2017 dont l'objectif principal est de concevoir, développer et mettre en œuvre des projets alliant préservation de l'environnement et renforcement des économies locales.

Le projet PRM 2 s'inscrit dans la continuité du Projet REDD+ de la Mé (PRM), touchant huit (08) nouveaux villages en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY).

Ses objectifs sont : (i) assurer et sécuriser l'intégrité environnementale de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ; (ii) soutenir un développement économique endogène en périphérie de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya ; (iii) appuyer l'aménagement et le développement du territoire ; (iv) soutenir une agriculture zéro déforestation ; (v) promouvoir la foresterie durable. C'est dans l'optique « d'appuyer l'aménagement et le développement du territoire » de Yakassé - Comoé que ce Plan de Développement Local (PDL) dudit village est élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (UE) et du Fonds Français de l'environnement Mondial (FFEM) afin d'aider les populations riveraines à la RNMY à développer leur village, améliorant ainsi leurs conditions de vie tout en préservant surtout toute la biodiversité de la RNMY.

Ce document PDL a été rédigé par le chargé de mission aménagement du territoire, TRAORE Mohamed, sous la supervision du chef de projet, Renaud LAPEYRE et l'appui technique du Ministère du Plan et du Développement.

L'équipe PRM 2 souhaite ainsi exprimer toute sa reconnaissance et sa gratitude à l'endroit des populations de Danguira qui ont participé aux activités d'élaboration du PDL, parfois au détriment de leurs travaux champêtres.

Tous nos remerciements aussi à l'endroit des autorités administratives, en particulier le corps préfectoral, qui a grandement facilité ce travail sur le terrain et nous a fournis de nombreuses informations très utiles.

Nous adressons encore notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Direction de la Planification Spatiale (DPS) et de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et particulièrement à l'équipe du Ministère qui nous a accompagné tout au long du processus d'élaboration du PDL de Danguira, à savoir Dr. LOUKOU Benjamin et M. KOUADIO Yao Isaac Mikael.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

SIGLES	DEFINITION
AEJ	Agence Emploi Jeunes
AFD	Agence Française de Développement
AFOR	Agence Foncière Rurale
AGR	Activité Génératrice de Révenu
CDL	Comité de Développement Local
CEPDL	Comité d'Elaboration de Plan de Développement Local
COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
CDR	Centre de Distribution Rurale
CEPMM T	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
CR	Conseil Régional
DGP	Diagnostic Global Participatif
DPS	Direction de la Planification Spatiale
DGATD RL	la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique
INS	Institut National de la Statistique
HU	Hydraulique Urbaine
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
HV	Hydraulique Villageoise
GVC	Groupement à vocation coopérative
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FRAR	Fonds Régionaux d'Aménagements Ruraux
PDL	Plan de Développement Local
PHV	Pompe Hydraulique Villageoise
PRM	Projet REDD+ de la Me
PRM 2	Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé
PV3A	Planification Villageoise par la méthode des 3 affiches
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
RGPH	Recensement Général de la Population de l'Habitat
MEMPD	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
MINSED D	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
MPLP	Manuel de Planification Locale Participative
MARP	Méthode Active de Recherche Participative
REDD+	Réduction des Emissions des gaz à effet de serre issues de la Déforestation
RNMY	Réserve naturelle de Mabi-Yaya
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAUX	TITRES
Tableau 1	Résumé
Tableau 2	Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)
Tableau 3	Chronogramme et effectif des participants au processus d'élaboration de PDL
Tableau 4	Profil historique du village
Tableau 5	Essence forestières présentes dans le village de Danguira
Tableau 6	Essences fauniques présentes dans le village de Danguira
Tableau 7	Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie
Tableau 8	Les Chefs centraux ; les chefs Danguira 1 et les chefs Danguira 2 qui se sont succédés
Tableau 9	Organisations internes du village
Tableau 10	Organisations externes qui interviennent à Danguira
Tableau 11	Les infrastructures et équipements
Tableau 12	Effectifs des élèves de EPP DANGUIRA 1 (Année académique : 2021 – 2022)
Tableau 13	Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village
Tableau 14	Calendrier agricole du village de Danguira
Tableau 15	Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village
Tableau 16	Diagramme des flux physiques de Danguira (Source : DGP)
Tableau 17	Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)
Tableau 18	Diagnostic de vulnérabilités climatiques
Tableau 19	Matrice d'adaptation aux changements climatiques
Tableau 20	Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)
Tableau 21	Cadre logique du programme 1
Tableau 22	Cadre logique du programme 2
Tableau 23	Cadre logique du programme 3
Tableau 24	Cadre logique du programme 4
Tableau 25	Récapitulatif et priorisation des projets par programme
Tableau 26	Panorama des guichets de financement
Tableau 27	Plan Quinquenal des projets Prioritaires du Village

LISTE DES PHOTOS

PHOTOS	TITRES
Photo 1	Réunion avec le CEPDL à Danguira
Photo 2	Carte du village de Danguira fait par les jeunes
Photo 3	Forêt classée de « HEIN » à Danguira
Photo 4	le fleuve « la Mé »
Photo 5	Mets en pays Attié
Photo 6	le site « Bôkêso »
Photo 7	HVA de Danguira
Photo 8	la place publique et le foyer des jeunes de Danguira
Photo 9	Marchés couverts de Danguira
Photo 10	vue la rue principale électrifiée à Danguira
Photo 11	Routes reliant Danguira aux autres localités
Photo 12	Le centre de santé
Photo 13	les infrastructures éducatives de Danguira
Photo 14	Autres infrastructures dans le village de Danguira
Photo 15	Analyse SWOT par la communauté
Photo 16	Atelier DGP avec la population de Danguira
Photo 17	Atelier de formulation de la vision et la validation préliminaire du rapport DGP

LISTE DES FIGURES

FIGURES	TITRES
Figure 1	Cartes de localisation de Danguira
Figure 2	Températures et précipitations moyennes à Danguira
Figure 3	Structure du pouvoir socio-politique de Danguira
Figure 4	Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de Danguira
Figure 5	Histogramme de l'effectif total des élèves de EPP Danguira 1 (Année Académique : 2021 – 2022).
Figure 6	Arbre à problème du domaine agriculture, l'élevage et la pêche
Figure 7	Arbre à problème du domaine éducation
Figure 8	Arbre à problème du domaine eau et l'électricité
Figure 9	Arbre à problème du domaine Santé et Hygiène
Figure 10	Arbre à problème du domaine Routes et Transports
Figure 11	Arbre à problème du domaine Commerce
Figure 12	Arbre à problème du domaine Culture, Loisirs et Sport
Figure 13	Arbre à problème du domaine Sécurité
Figure 14	Arbre à problème du domaine Environnement

Tableau 1 : RESUME

Synoptique du village de Danguira	
Date de création	Vers le XVIII ^{ème} siècle
Sous-Préfecture	Danguira
Département	Alepé
Région	La Mé
Population	8 857 habitants dont 4 337 femmes et 4 520 hommes (RGPH 2014) ;
Superficie	En attente de délimitation du village
Densité	En attente de délimitation du village
Ethnie locale	Attié ou Akyé
Allochtone	Dioula, Abbey, Adioukrou, Agni, Baoulé, Abbron, Bété, Abourré
Allogène	Mossi, Haoussa, Mauritanien ; Malien ; Guinéen
Nom du chef	Nanan Adou Adou
Canton	Aucun
Distance chef-lieu département	28 kms
Distance chef-lieu sous-préfecture	28 kms
Distance à la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMV)	08 kms
Principale activité	Agriculture
Les principaux atouts et potentialités identifiés	✓ Forte densité humaine ; ✓ Existence d'infrastructures de bases (Château ; électricité ; Ecoles ; Lycées ; Dispensaire ; sous-préfecture) ; ✓ Bonne cohabitation entre les différentes communautés ; ✓ Existence de groupements et associations de jeunes et de femmes ; ✓ Proximité avec des forêts classées et réserve naturelle ; ✓ Existence de nombreuses infrastructures de développement ; ✓ Pluviométrie régulière et importante ; ✓ Village arrosé par de nombreux cours d'eau et ses affluents ; ✓ Existence de nombreux bas-fonds favorables à la riziculture, à la pisciculture et à l'usage domestique ;
Les principales contraintes	✓ Routes enclavées, difficiles d'accès en période de pluie ; ✓ Infrastructures et équipements éducatifs vétustes, insuffisantes et dégradées ; ✓ Infrastructures sanitaires dégradées et insuffisantes ; ✓ Faible performance du matériel végétal ; Vieillesse des vergers ; Baisse de la fertilité de sols ; ✓ Manque de terre cultivables.
Nombre de campements	Quatre (04) campements sont rattachés au village de Danguira



Photo 1 : Réunion avec le CEPDL à Danguira

INTRODUCTION

A- Cadre contextuel du PDL

Selon le ministère des Eaux et Forêts (MINEF), la Côte d'Ivoire à l'instar de tous les pays forestiers Ouest africains, comptait, dès l'aube de l'indépendance 16,5 millions d'hectares de forêts. Aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'existence, le bilan est alarmant.

Selon l'Inventaire forestier et faunistique national (IFFN) de la Côte d'Ivoire, la forêt ivoirienne serait passée de 7,8 millions d'hectares en 1990 à 2,97 millions d'hectares en 2021. Cet état des lieux des forêts en Côte d'Ivoire, mesuré entre autres par imagerie satellite, reflète une nette tendance à la déforestation et à la dégradation de la ressource.

Toujours selon IFFN, cette dégradation toucherait massivement le domaine forestier rural, mais également les forêts classées avec un taux annuel de déforestation compris entre 3 et 4%.

Cette déforestation est largement due à la mise en place d'une agriculture extensive et à l'urbanisation accélérée. En 2008, la Société ivoirienne de développement des forêts (SODEFOR, Société d'état) évaluait à 300.000 hectares la superficie de forêts disparaissant chaque année du fait de "l'exploitation abusive" du bois, liée à la production de charbon de bois ou à des coupes d'arbres pour l'exportation d'essences précieuses. La déforestation est également provoquée par des feux de brousse déclenchés par des agriculteurs, qui dégagent ainsi de l'espace pour de nouvelles cultures de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial. Certains parcs nationaux à l'instar du Parc national du Mont Peko (Ouest) ou de celui de la Marahoué (centre) ont ainsi presque complètement disparues du fait de la culture du cacao.

C'est donc pour palier à ce problème et lutter efficacement contre le changement climatique, aussi apporter son appui à la politique de "gestion durable et rationnelle des ressources forestière" mise en place par le gouvernement ivoirien, que l'agence française de développement (AFD) en partenariat avec l'Association Nitidae et le Secrétariat Exécutif Permanent REED+ (MINSEDD) a initié le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020.

Ce premier projet, pilote, avait pour objectif global de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, et aussi d'améliorer les conditions de vie des populations de sept villages (Bieby, Diasson, Mébifon, Kossandji, Mopodji, Allosso 1 et Aboisso-Comoé) en périphérie des forêts classées de Mabi et de Yaya.

Le projet REDD+ de la Mé (PRM) s'articulait autour de trois (03) axes principaux dont :

- ✓ **Le développement territorial** : A travers lequel 4 150 personnes ont été sensibilisées sur les opportunités offertes par les législations foncières et forestières ; 6 Territoires de villages ont été délimités ; 3 000 ha d'espaces boisés ont obtenu des certificats fonciers ; 7 Plans de Développement Locaux (PDL) ont été élaborés ; 7 projets "Santé" ou "Education" ont été extraits des PDL et mis en œuvre sous la maîtrise d'ouvrage villageoise ; etc.

- ✓ **Le développement sectoriel** : A travers lequel 2 250 planteurs ont été accompagnés sur 5 000 ha (Appui à l'augmentation et à la diversification des productions, Appui à la commercialisation) ; 150 propriétaires de forêt ont été accompagnés et 500 ha reboisés (- Reboisement pour bois d'œuvre ou bois-énergie - Appui aux propriétaires de forêts ou reboisements > 3 ha -Appel à propositions pour les ONG de la région) ; Des éclaircie de vieilles plantations de teck (70 ha) ont été réalisées et valorisées par les boulangeries locales ; etc.
- ✓ **La mesure d'impact et l'appui au processus national REDD+** : A travers lequel 15 charbonniers ont été accompagnés (Formation aux techniques de carbonisation améliorée ; Appel à propositions pour les ONG / artisans de la région) ; 8 Groupements d'Epargne et de Crédits (GEC) de 195 membres (dont 79% de femmes) ont été constitués, avec 5 millions de francs CFA collectés en 6 mois d'activités et 34 prêts accordés pour près de 1 million de francs CFA.

Il est très important de noter que les nombreuses actions menées par le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020, ont permis au gouvernement ivoirien de créer une nouvelle réserve naturelle en 2019 en changeant par décret le statut des forêts classées de Mabi et de Yaya en Réserve Naturelle de Mabi-Yaya.

Le nouveau projet, PRM 2 (**Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé**), co-financé, par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondiale (FFEM) pour une durée de 04 ans, est en fait une continuité du projet REDD+ de la Mé (PRM), il s'articule autour de 03 axes principaux dont :

- ✓ l'aménagement et la planification territoriale et le soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya ;
- ✓ la transition des pratiques agricoles et forestières : Pour une agriculture zéro déforestation et une foresterie durable ;
- ✓ la capitalisation et mesure d'impact du projet & Construction d'un référentiel « Territoire zéro déforestation ».

Le projet PRM 2 se déroule dans huit (08) villages en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (*ex- forêts classées de Mabi et de Yaya*), ce sont les villages de : Koutoukro 1 ; Yakassé-Comoé ; M'Bohoin ; Nyan ; Bassadzin ; Danguira ; Toliè et Arounakro. C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la première composante du projet PRM 2, sous composante de « **l'aménagement et la planification territoriale** », que ce document est élaboré avec l'appui du Ministère du plan et du développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) et sa Direction de la Planification Spatiale (DPS).

L'objectif de ce document est d'expliquer la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local du village de Danguira, de retracer toutes les informations liées au village de Danguira, de faire ressortir tous les besoins du village afin de parvenir à l'élaboration du plan de développement local (PDL) du village de Danguira, ceci à travers la Méthode Active de Recherche participative (MARP) et les outils de la Gestion Axée sur le Résultat (GAR).

Le présent document est le Plan de Développement Local (PDL) du village de Danguira.

B- Objectifs du PDL

☞ Objectif général

L'objectif global est d'aider les communautés à identifier et analyser, de manière participative, les problèmes qui entravent le développement de leurs villages, trouver des moyens de les résoudre, et surtout, identifier les objectifs de développement et les actions à entreprendre.

☞ Objectifs spécifiques

Il s'agit de façon spécifique de :

- ✓ caractériser le village à travers sa situation géographique, sa population, ses équipements et infrastructures, ses acteurs de développement ;
- ✓ identifier les forces, faiblesses, les menaces et opportunités du village
- ✓ identifier les problèmes centraux et les causes (immédiates et sous-jacentes)
- ✓ identifier les actions à mener pour l'amélioration des conditions de vie des populations du village ;
- ✓ élaborer un plan d'action communautaire du village en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Plan National de Développement (PND), le plan Régional de Développement (PSD) et la vision du village,

☞ Résultats attendus

Les résultats attendus après la mise en œuvre des étapes d'élaborations de PDL du village de Danguira sont les suivants :

- ✓ la communauté villageoise de Danguira est informée sur le projet PRM 2, ses objectifs, ses attentes et ses résultats ;
- ✓ la communauté de Danguira a une large connaissance sur la méthodologie d'élaboration de PDL (étapes, outils, objectifs) ;
- ✓ les besoins des communautés sont identifiés et priorisés ;
- ✓ les données statistiques sur les infrastructures sociales de base sont collectées et connues ;
- ✓ l'état des lieux des infrastructures sociales de base existant dans le village de Danguira est fait ;
- ✓ les groupements existants dans le village de Danguira sont connus ;
- ✓ les contraintes et opportunités du village de Danguira sont identifiées et connues ;

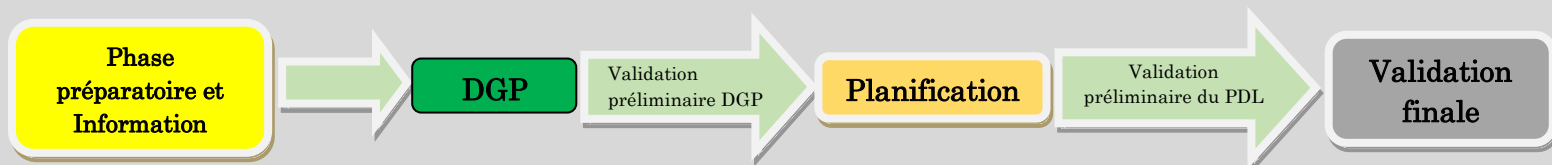
- ✓ le village dispose d'un Comité de Développement Local (CDL) après la validation finale du PDL par les autorités administratives et services déconcentrés compétents ;
- ✓ la vision du village de Danguira est connue ;
- ✓ le Plan de Développement Local (PDL) de Danguira est élaboré.

C- Méthodologie

C1 : Elaboration du PDL

La démarche utilisée pour la réalisation du PDL, s'articule autour de quatre (04) grandes étapes :

- ✓ Etape 1 : Phase préparatoire et Information villageoise ;
- ✓ Etape 2 : le Diagnostic Global Participatif (DGP) ;
- ✓ Etape 3 : la planification/programmation ;
- ✓ Etape 4 : les validations préliminaires et finales



☞ *Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises*

La première étape a été réalisée en deux phases

- **Phase 1 : Informations villageoises**

La phase d'information et de Sensibilisation village a vu les équipes de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement s'entretenir d'abord avec l'administration de la circonscription puis avec les populations des différents villages faisant partie du projet PRM2.

En effet, l'information et la sensibilisation village, qui est une étape clé du processus d'élaboration du PDL, a permis à l'équipe d'élaboration du PDL d'informer et d'échanger avec la communauté villageoise et les responsables administratifs sur :

- ✓ la présentation du projet PRM 2 ;
- ✓ le déroulement des Diagnostics Globaux participatifs (DGP), les résultats attendus, la chronologie des activités à mener (Enquêtes villages, réunions participatives, séances de validations, etc.) et surtout la mobilisation de la population cible ;
- ✓ la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) du village ;

- ✓ la mise en place d'un comité d'élaboration de plan de développement local (CEPDL), aussi la formation de ce CEPDL sur la mobilisation communautaire et ses responsabilités dans le processus d'élaboration du PDL.
- **Phase 2 : Revue documentaire**

La réalisation du PDL de Danguira a par ailleurs nécessité l'utilisation de certains documents tels que :

- ✓ les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat effectué par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2014 et en 2021 qui donne les statistiques démographiques du village de Danguira et de l'ensemble de sa Sous-préfecture ;
- ✓ la monographie de la sous-préfecture de Danguira ;
- ✓ la situation des infrastructures et équipements du village de Danguira.

Ces différents documents ont été complétés par des informations recueillies pendant les enquêtes – villages auprès des personnes ressources du village, des responsables des écoles, des services administratifs et techniques de la Sous-préfecture de Danguira.

☞ Deuxième étape : La réalisation du DGP

La méthodologie utilisée pour le DGP (Diagnostic Global Participatif) repose sur une approche double :

- ✓ **L'enquête-village** : elle a permis de collecter durant une période de deux jours (02 jours) des informations de base sur le village. Ainsi, plusieurs entretiens ont été menés auprès des différentes couches socioprofessionnelles du village sur la base de questionnaires portant sur différents thèmes tels que l'économie locale, les infrastructures existantes, les dynamiques organisationnelles, les enjeux de développement local, etc ;
- ✓ **L'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP)**, s'est fait sur une période de deux (2) jours avec toute la communauté villageoise et les points focaux des services déconcentrés de la circonscription. L'atelier de diagnostic global participatif (DGP), a permis à toute la communauté villageoise : (i) d'identifier et d'analyser à travers l'outil « Arbre à problème » les différents problèmes, les causes et les effets de ces problèmes qui entravent le développement du village, aussi à travers l'outil « Arbre à solution », de rechercher avec l'ensemble de la communauté les solutions aux problèmes trouvés, les actions à mener et les idées de projets pour solutionner ces problèmes. Puis, l'on a procédé à la priorisation des idées projets à l'aide de l'outil « diagramme préférentiel ».

☞ Troisième étape : La planification

Elle a permis d'abord de (i) définir le cadre logique (Objectifs, résultats, activités, indicateurs objectivement vérifiables, acteurs, les risques, etc.) et le chronogramme de mise en œuvre de chaque programme de développement identifié, et de les faire valider avec les communautés au cours d'un atelier de planification participative communautaire, ensuite (ii) de formuler la vision du village et de finalement (iii) programmer les projets prioritaires.

☞ Quatrième étape : La validation finale

L'étape de validation finale du PDL implique l'obtention de l'approbation du document par les autorités administratives et les services techniques compétents du département, de la région. Les projets inscrits dans le PDL subissent une analyse rigoureuse de la part des autorités compétentes, qui décident ensuite de leur exécution ou non dans le village. Cependant, il convient de noter que des validations préliminaires sont effectuées avec les CEPDL, après la phase DGP (validation préliminaire du rapport DGP avec les membres du CEPDL) et la phase de planification (validation préliminaire du PDL avec les membres du CEPDL), avant cette validation finale.

C2 : Outils du Diagnostic Global Participatif (DGP)

☞ La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs

Les horaires de travail ont été négociés avec la population avant la tenue des ateliers de diagnostics (DGP) afin de permettre aux différents groupes homogènes constitués de suivre effectivement et de participer activement aux travaux.

Les différents outils de la MARP utilisés pendant le Diagnostic (DGP), ont été identifiés et harmonisés avec l'équipe du Ministère du Plan et du Développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local.

Ces outils identifiés figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)

Outils déroulés	Objectifs visés	Cibles
Diagramme des flux physiques	Analyser les échanges physiques entre le village et l'extérieur Déterminer et analyser la balance commerciale du village	Les femmes
Interviews semi-structurés à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Calendrier Saisonnier	Savoir les saisons agricoles, les cultures et les activités agricoles pour chaque culture	
Carte de localisation	Connaitre la situation géographique du village et de juger de l'accessibilité du village	Les jeunes

Diagramme de Venn	Inventorier et caractériser les institutions et organisations (internes et externes) intervenant dans le village, aussi identifier les types de relations qui les lie	Les Jeunes
Interviews semi-structurés à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Carte du village	Faire ressortir les limites des terres du village	
Profil historique du village	Connaitre l'histoire du village, faire l'inventaire des faits marquants et les différents chefs qui se sont succédés	Les adultes
Interviews semi-structuré à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Arbre des problèmes (Matrice des problèmes)	Identifier les problèmes que rencontrent les populations	Assemblée villageoise
Arbre des objectifs (Matrices des solutions)	Identifier les solutions, les résultats et les actions à entreprendre	
Matrice du Plan d'action communautaire	Planifier les projets identifiés par la population	
Matrice préférentielle (Diagramme de priorisation)	Déterminer l'ordre dans lequel les solutions doivent être mises en œuvre	
Plénière	Faire la restitution des problèmes, solutions et projets identifiés	

Source : MARP

C3 : Acteurs en présence

☞ *Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes*

Le processus d'élaboration du PDL a démarré à Danguira, le 24 Mars 2022, par l'information et la sensibilisation village.

L'activité d'information et de sensibilisation village était sous l'égide du chef de village et a mobilisé plus de 80 personnes dont 11 femmes.

Après l'activité d'information et de sensibilisation village, il s'est tenu, le 18 Mai 2022, la première réunion du Comité d'Elaboration du PDL (CEPDL) de Danguira, cette réunion a mobilisé 11 personnes dont 01 femme. Au cours de cette réunion, le CEPDL a rédigé un courrier à Madame le Sous-préfet de Danguira pour demander son approbation pour

l'élaboration du PDL du village de Danguira. C'est après cette réunion que l'enquête village a commencé.

Suite à la première rencontre avec le Comité d'élaboration du plan de développement local (CEPDL) et l'enquête menée auprès de la population, un atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) s'est tenu le 25 Août 2022 à Danguira sous la présidence du chef de village, cet atelier a réuni l'ensemble des membres de la communauté, ainsi que les différentes couches socioprofessionnelles locales et organisations locales. Au total, 49 personnes ont été mobilisées pour cet événement, dont 08 femmes.

Afin de valider le rapport du Diagnostic Global Participatif de Danguira et formuler la vision du village, un atelier de validation et de planification avec les membres du comité CEPDL s'est tenu du 13 au 14 Octobre 2022 à Danguira sous le regard du chef de village. Cette réunion a vu la présence de 14 personnes. C'est au cours de cet atelier que le village a formulé sa vision. Les membres du bureau ont également apporté des corrections et des ajouts à certaines parties du document afin d'obtenir la version finale et validée.

Les ateliers de planification communautaire et de pré-validation du PDL du village se sont tenus les 08 au 09 décembre 2022. Un total de 39 personnes ont assisté à ces ateliers, dont 23 membres du CEPDL, parmi lesquels figuraient 6 femmes.

Le 27 mars 2023, s'est tenue l'étape de validation finale du PDL de Danguira à la salle de réunion de la sous-préfecture d'Alepé, en présence de 57 participants dont 4 femmes. La réunion était présidée par le secrétaire général de la préfecture d'Alepé, Monsieur Tra Bi Désiré, représentant le préfet du département d'Alepé, avec la participation du sous-préfet du village, des directeurs départementaux des services techniques déconcentrés de l'État, ainsi que des membres des organisations de la société civile (OSC).

Lors de cette étape finale, le CEPDL a présenté la vision de leur village et les différentes orientations stratégiques qu'il pourrait suivre pour amorcer le développement, aussi, les responsables des services déconcentrés de l'État et les membres de la CEPDL ont eu l'opportunité de discuter des différentes problématiques de développement, des actions à mener et des projets identifiés par les villageois.

Finalement, les actions et les projets ont été validés par les autorités et les responsables des services techniques du département d'Alepé.

Tableau 3 : Chronogramme et effectif des participants au processus d'élaboration de PDL

Activités	Dates	TOTAL		Total
		Hommes	Femmes	
Informations villages	24/03/2022	69	11	80
Réunion avec CEPDL	18/05/2022	10	01	11
Diagnostic Global Participatif (DGP)	25/08/2022	41	08	49
Validation préliminaires du rapport DGP	13-14/10/2022	14	02	16
Planification	09/12/2022	33	06	39
Validation préliminaire du PDL	09/12/2022	15	03	18
Validation finale du PDL	27/03/2023	53	04	57
TOTAL		235	35	270

Sources : Listes de présences d'activités

I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE

1.1. Situation géographique et administrative

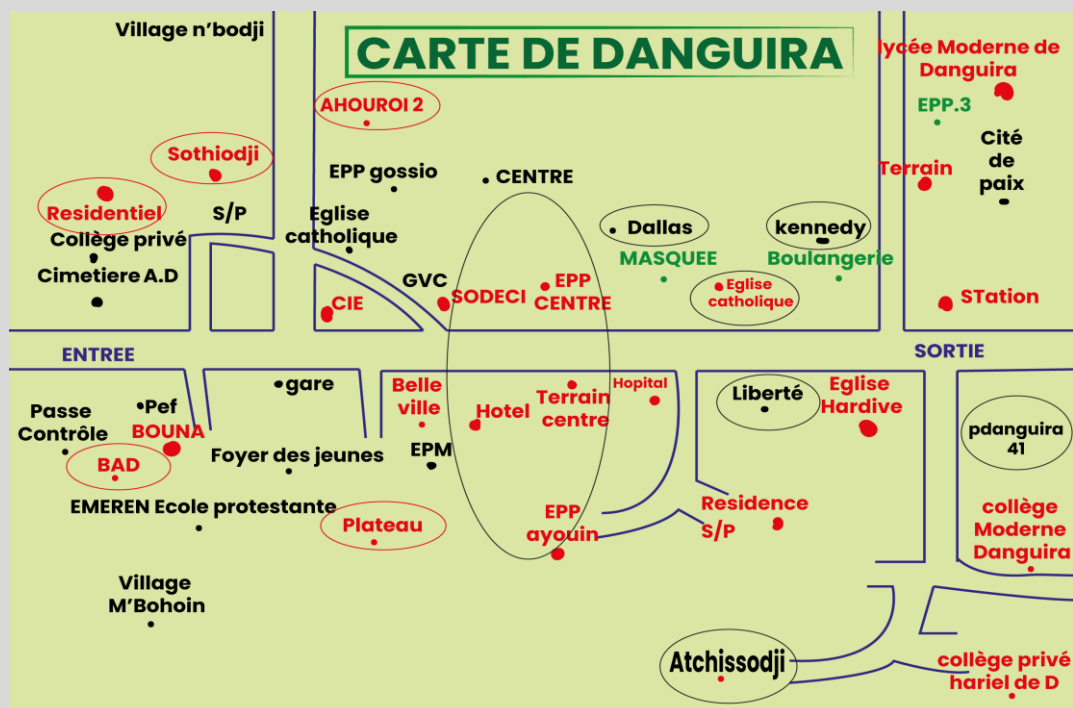
1.1.1. Situation géographique

Danguira, dont la signification est « lieu de migration », est une sous-préfecture située dans le sud-est de la Côte d'Ivoire. Elle se situe à une distance de 34 kilomètres de son chef-lieu de département, Alepé, et à 67 kilomètres de la capitale économique de la Côte d'Ivoire, Abidjan. Le bitume le plus proche se trouve à Memni, à une distance de 24 kilomètres. Quant à la réserve naturelle de Mabi Yaya (RNMY), elle est située à une distance de 12 kilomètres de la localité de Danguira.

Danguira est limité :

- Au Nord par : Kodiossou à 12 kms ;
- Au Sud par : Memni à 24 kms ;
- A l'Ouest par : Dzeudji à 12 kms ;
- A l'Est par : RNMY à 12 kms.

Photo 2 : Carte du village de Danguira fait par les jeunes



Le village se compose de deux grands quartiers, à savoir Danguira Nord ou Danguira 1 et Danguira Sud ou Danguira 2. Chacun de ces quartiers compte plusieurs sous-quartiers, tels que Palmeraie, Cité de paix, Liberté, Komikoi, Dallas, Kennedy, Bouna, Plateau, Belleville, Sotodji, Ahoukoi 1, Ahoukoi 2, CIE, CI-Telecom et Bad.

Figure 1 : Cartes de localisation de Danguira



1.1.2. Situation administrative

Danguira est un village situé dans la région de La Mé, qui fait partie des dix-sept (17) sous-préfectures de la région. Adzopé en est le chef-lieu de région, selon le décret n°2011-263 du 28 septembre 2011. Danguira est également l'une des cinq (05) sous-préfectures du département d'Alepé, avec Aboisso-Comoé, Alépé, Alloso, et Oghlwapo.

En 2005, Danguira a été reconnue en tant que sous-préfecture par le décret N°2005-315 du 06 octobre. Toutefois, ce n'est qu'en 2008 que la sous-préfecture a été ouverte par M. OPELI Hervé, son premier administrateur civil. La base territoriale de la sous-préfecture de Danguira est constituée de quatorze (14) villages et de quatre (04) campements, à savoir Tampigui, Jacquévilles, Kossan et Kindji. Les villages sont Danguira (Chef-lieu), Kodiossou, Kossandji, Dzeudji, Yapokoi, Mopodji, Tebikoi, Ahouakoi, Mafia, N'sankoi, Daguiokoi, Angobekoi, Angoakoi et Mobiokoi. Ces informations proviennent de la monographie de la sous-préfecture de Danguira.

En 2014, la population de la sous-préfecture Danguira était de 38 417 habitants. Selon les chiffres du recensement général de la population et de l'habitat de 2021 (INS_RGPH 2021), la sous-préfecture de Danguira compte désormais 55 413 habitants, soit une croissance significative de 44,1% entre 2014 et 2021, avec 24 786 femmes et 30 626 hommes.

À ce jour, la sous-préfecture est officiellement dirigée par son quatrième sous-préfet, Mme GBADJI Née OSSIRI Marthe Nathalie.

1.2. Histoire du village

Le village de Danguira tel que nous le connaissons aujourd'hui résulte de la fusion de quatre campements distincts : Aplingohin, Awannon, Tchonin et Songnian, qui sont unis en 1792 pour créer le village de Dinguira. Cette union a été motivée par une défaite contre les Ashantis, dirigées par le roi Osei Tutu, qui a contraint les Dankyra, une branche des Akyés, à migrer vers le sud-est de la Côte d'Ivoire après avoir fait une halte dans les villages d'Asseudji¹ et de Loboueu². Les Dankyra ont finalement élu domicile sur un nouveau site appelé YADIO, ce qui signifie « abondance de la nourriture » en langue Ashanti.

Etant donné que l'économie du groupe Akan repose sur l'or, les chercheurs Dankyra ont exploré la région et ont découvert une zone aurifère située sur les terres, à la source de la rivière N'Kpo. Les Dankyra ont abandonné Yadio pour s'installer là-bas, et depuis lors, Danguira occupe les terres à la source de la rivière N'Kpo.

¹ Village de la Région de la Mé dont le chef-lieu de sous-préfecture est Affery, et le chef-lieu de département est Akoupé.

² Actuellement village de la sous-préfecture d'Annepe.

Cependant, le peuple de Zeudji³ a déclaré la guerre au groupe Dankyra sous prétexte que les terres lui appartenaient. Une bataille a éclaté entre les deux groupes, mais les Dankyra ont finalement remporté la victoire et sont devenus les maîtres des mines d'or.

Vers la fin du XIXe siècle, un autre conflit frontalier a éclaté entre Kodiossou et les Dankyra à propos de la rivière Kyn. En effet, les femmes Dankyra qui allaient pêcher dans la rivière Kin ont été enlevées par les habitants de Kodiossou, et le commando parti pour la libération des femmes a perdu un membre, ce qui a constitué un "casus belli". Les Dankyra ont déclaré la guerre et ont finalement assiégé Kodiossou. Ce conflit a été résolu grâce à la médiation de M. SEKA SEKA de Moapé, seigneur de guerre du canton N'Kadzin. Cette guerre a également permis d'établir clairement les bases du territoire de Danguira.

Tableau 4 : Profil historique du village

DATES	CHEFFERIE	FAITS MARQUANTS
1792 – 1892	« Hôbi » Aboussan	Les quatre campements d'Apringohin, Awannon, Tchonin et Songnan se sont réunis pour former le village actuel de Danguira.
1892 – 1924	« Hôbi » Agbin	RAS
1924 – 1931	« Hôbi » Achy Becho	En raison de la résistance du peuple Akyé, le village a été brûlé deux fois par les colons dirigés par le colon Angoulvant.
1931 – 1934	« Hôbi » Dêdêh Kouadio Alphonse (Danguira 2)	Création de Danguira 2
1934 – 1937	✓ « Hôbi » Béda Brou (Danguira 1) ✓ « Hôbi » Olo Mambo (Danguira 2)	Deux écoles catholiques ont été construites respectivement à Danguira 1 et Danguira 2.
1937 – 1950	✓ « Hôbi » Anincho Kéhé (Danguira 1) ✓ « Hôbi » Yapo ATse (Danguira 2)	2 ^{ème} Guerre mondiale
1950 – 1962	✓ « Hôbi » Adopo Kassin (Danguira 1) ✓ « Hôbi » Yapo djougba Alexandre (Danguira 2)	✓ Les colons ont cessé d'être transportés dans des hamacs grâce au leadership du chef Adopo ; ✓ La Côte d'Ivoire a obtenu son indépendance.
1962 – 1967	✓ « Hôbi » Achy Yapi Félix (Danguira 1) ✓ « Hôbi » Gnango Djougba Laurent (Danguira 2)	✓ Construction de l'école centrale (CP1 au CE1) ; ✓ Les élèves de CE2 au CM2 se rendaient à Memni pour l'école.

³ Akoupé-Zeudji est une localité du sud de la Côte d'Ivoire, et appartenant au district d'Abidjan, dans la Région des Lagunes. La localité d'Akoupé-Zeudji est un chef-lieu de commune.

1967 - 1970	✓ « Hôbi » Seka Odon Clément (Danguira 1) ✓ « Hôbi » N'guessan Roger (Danguira 2)	✓ Début construction du dispensaire ; ✓ Le chef Achy Yapi a apporté une contribution très importante à la construction du dispensaire.
1970 – 1971	✓ « Hôbi » Kassin Yapo Michel (Danguira 1) ✓ « Hôbi » Mambo Yapi Thomas (Danguira 2)	Arrivée dans le village d'indiens
1971 – 1972	✓ « Hôbi » Doman Toto Adolphe (Danguira 1) ✓ « Hôbi » Angbacou Odi Jean Pierre (Danguira 2)	RAS
1972 – 1980	✓ « Hôbi » Ayé Brou Vincent ✓ « Hôbi » Angbacou Odi Jean Pierre	✓ Démarche pour la réunification du village ; ✓ Construction du marché de Danguira 2.
1980 – 1981	✓ « Hôbi » Ayé Brou Vincent ✓ « Hôbi » Angbacou Odi Jean Pierre	✓ Réunification de Danguira 1 et 2 ; ✓ Création du GVC de Danguira ; ✓ Lotissement (Extension).
1981 – 1990	« Hôbi » Ettou Antoine (chef central)	✓ Le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Léon Konan Koffi, est arrivé dans le village pour introniser le chef central, en présence de 7 ; ✓ Arrivée du Mgr Dakouri à l'église St Paul de Danguira ; ✓ Décès du chef Ettou Antoine.
1990 – 2000	« Hôbi » Kichy Celestin (Chef central)	✓ Arrivée du multipartisme en côte d'ivoire ; ✓ Ouverture des rues de Danguira 1&2 ; ✓ Installation des poteaux électriques ; ✓ Mise sous tension par le ministre des mines d'alors M. Yed N'goran ; ✓ Décès du chef Kichy Celestin ; ✓ Installation de l'antenne CI-Télécom ;
2000 – 2016	« Hôbi » Achy Adou Paul (Chef central)	✓ Conflits inter ethnique entre les autochtones et les lobis, koulangos ; ✓ Conflits entre les autochtones et les chasseurs Dozos ; ✓ Décès du chef Achy Adou Paul ; ✓ Erection de Danguira en Sous-préfecture ; ✓ Construction du collège de proximité ; ✓ Installation des antennes téléphoniques ; ✓ Changement de nom de « Dinguira » par « Danguira » ; ✓ Le château d'eau a été construit grâce à un don du Premier ministre actuel, M. Patrick ACHI ; ✓ Signature d'une convention entre le village de Danguira et la société industrielle pour la transformation et le commerce du bois

		(Tranchivoire) en vue de la construction d'un bâtiment administratif (Sous-préfecture).
2016 – 2019	✓ « Hôbi » Béda Brou Yapo André (Chef central) ✓ « Hôbi » Kassin Alexis (Chef intérimaire)	✓ Décès d'un acheteur de graines de palme des suites d'un lynchage par la population ; ✓ Décès de Béda Brou Yapo André ; ✓ Construction du lycée moderne ; ✓ Instauration du mandat de 15 ans à la chefferie (par génération) ; ✓ Nanan Kassin Alexis assure l'intérim ;
De 2019 jusqu'à ce jour	« Hôbi » Adou Adou (Chef central intérimaire)	✓ Projet PRM 2 mis en œuvre par Nitidae ; ✓ Construction de l'EPP Patrick Achi ; ✓ Construction du foyer des jeunes.

Source : DGP

1.3. Milieu physique

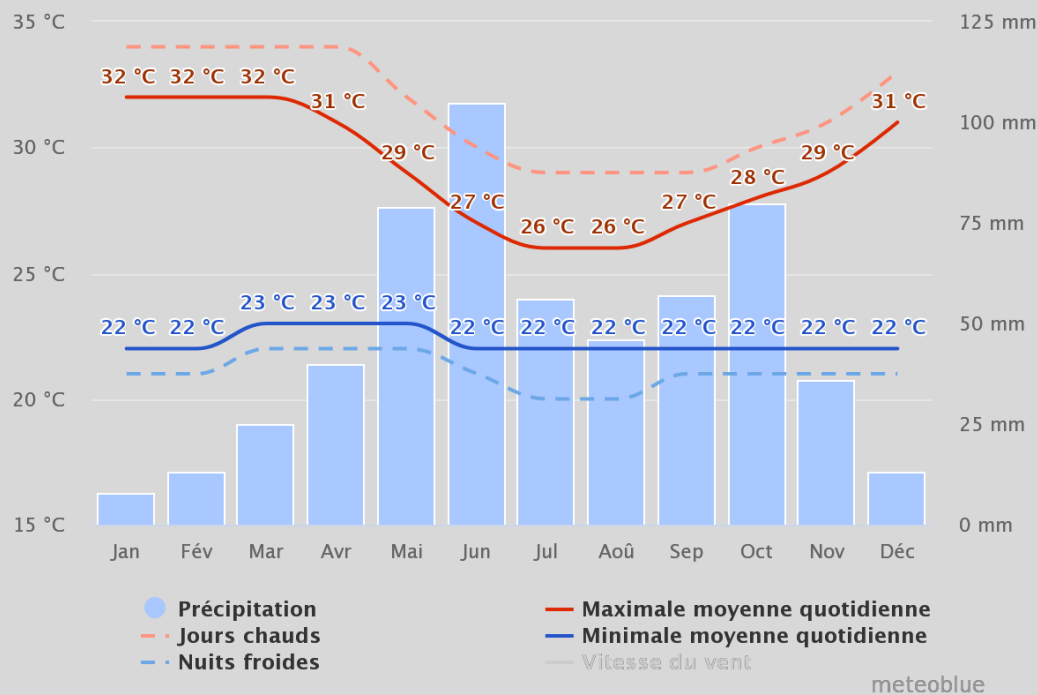
Les ressources naturelles de la localité se déclinent en plusieurs points :

1.3.1. Climat à Danguira

Le village de Danguira se trouve dans le sud de la Côte d'Ivoire, où un climat équatorial de type Attiéen prédomine, ce qui entraîne une forte humidité. La température varie entre 29°C et 32°C. Le climat se divise en quatre saisons distinctes :

- ✓ La grande saison des pluies, qui s'étend d'avril à mi-juillet, caractérisée par des précipitations abondantes et de fréquents orages ;
- ✓ La petite saison sèche, qui se déroule de mi-juillet à septembre, où le ciel reste couvert ;
- ✓ La petite saison des pluies, qui s'étend de septembre à novembre, avec quelques petites précipitations ;
- ✓ La grande saison sèche, de décembre à mars, marquée par les alizés du nord (harmattan).

Figure 2 : Températures et précipitations moyennes à Danguira⁴



1.3.2. Relief et sol

Le relief de Danguira ressemble à celui de la région de la Mé, située dans le sud de la Côte d'Ivoire. Il se caractérise par la présence de collines nombreuses, dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 100 mètres. Ce relief crée de nombreux bas-fonds très humides et le sol est ferrallitique sur granite, léger et très fertile. Ces caractéristiques favorisent la culture de plantes comme le cacao et l'hévéa dans la région, mais peuvent également affecter l'état des routes pendant les périodes de pluie.

1.3.3. Flore et faune

Initialement, la zone était recouverte d'une dense forêt, mais l'intervention humaine l'a peu à peu éclaircie. Cela étant dit, la sous-préfecture de Danguira dispose de trois vastes forêts classées et d'une réserve naturelle, à savoir :

- ✓ À l'ouest : la forêt classée de "Zeudji" ou "N'zodji" ;
- ✓ Au nord : les forêts classées de "Hein" et "N'to" ;
- ✓ À l'est : la réserve naturelle de Mabi-Yaya.

⁴ La "maximale moyenne quotidienne" (ligne rouge continue) montre la température maximale moyenne d'un jour pour chaque mois pour Danguira. De même, « minimale moyenne quotidienne" (ligne bleue continue) montre la moyenne de la température minimale. Les jours chauds et les nuits froides (lignes bleues et rouges en pointillé) montrent la moyenne de la plus chaude journée et la plus froide nuit de chaque mois des 30 dernières années (Source : <https://www.meteoblue.com>).

Aussi, grâce à sa situation géographique, Danguira jouit d'une richesse forestière remarquable, avec une grande diversité d'essences disponibles. Le tableau ci-dessous présente certaines de ces essences forestières disponibles dans la région.

Tableau 5 : Essence forestières présentes dans le village de Danguira

N°	Noms Vernaculaires (En Akyé)	Noms Commerciaux	Noms Scientifiques	Familles
1	Akyé Gni	Iroko	Clorophora SPP	Méliacées
2	Lokohua ou daipinchi	Acajou	Kaya Ivorensis	Méliacées
3	Tin	Fraké	Terminalia Superba	Combrétacées
4	Gnambi	Framiré	Terminalia Ivorensis	Combrétacées
5	Gnouan	Fromagé	Ceiba patendra	Bombacacées
6	M'bahun	Makoré	Thieghemella Heckelii	Sapotacées
7	Kpanda	Niangon	Tarrietia utilis	Sterculiacées
8	Obeche ou Kafa	Samba	Triplochiton Scleroxylon	Sterculiacées
9	Kokpè	Emien	Alstonia Boonei	Apocynacées
10	Djilo	Ilomba	Pycnanthus Angolensis	Moracées
11	Nonkpè	Adzobé	Lophira Alata	Ochnacées

Quant à la faune, nous pouvons énumérer la présence des espèces suivantes (Voir tableau ci-après) :

Tableau 6 : Essences fauniques présentes dans le village de Danguira

N°	Noms Vernaculaires (En Akyé)	Noms Commerciaux	Noms Scientifiques	Familles
1	Pichalet	Rat	Rattus	
2	Pibè	Aulacode commun	Trynomis swinderianus	Trynomyudae
3	Atchitchi	Civette	Verra Civetta	Veviridae
4	Thê	Athérure	Athérurus Africana	Hystricidae
5	Cossokpa	Écureuil		
6	Tchun	Singes	Cercopithecus SPP	Cercopithecinae
7	Beubeu	Chat sauvages	Felis libyca	Sylvestris
8	Akpanin	Chauves-souris		
9	Patôh	Varan		
10	Bé	Oiseaux		
11	Momdo	Escargots	Achatina marginata	Hilicidae
12	Abébô	Crocodile	Osteolaemus tetraspis	

Malheureusement, de nombreuses espèces sont en train de disparaître à cause de facteurs tels que la déforestation, le changement climatique, l'utilisation excessive de produits chimiques et le braconnage à grande échelle.

Photo 03 : Forêt classée de « HEIN » à Danguira



1.3.4. Hydrographie

Danguira est un village situé entre deux grands cours d'eau, à savoir la rivière "Kossan" à l'est et le fleuve "Mé" à l'ouest. Ces deux cours d'eau sont alimentés par plusieurs rivières, notamment les rivières "Fo", "Hein", "Bian" et "N'Kpo" pour le fleuve "Mé", et les rivières "Kin", "Sogbefe" et "Tampi" pour le fleuve "Kossan". Toutefois, sur le fleuve "Kossan", deux rapides marquent les limites territoriales du village avec d'autres localités. Il s'agit du rapide "Mangou" au nord, qui sépare Danguira de Yapokoi, et du rapide "Agbassin" au sud, qui marque la frontière entre Danguira et Moninkoi.

Autrefois, ces cours d'eau étaient en écoulement régulier toute l'année, mais aujourd'hui, en raison du changement climatique, certains d'entre eux s'assèchent pendant la saison sèche. Cependant, la présence de ces cours d'eau est bénéfique pour le développement de l'agriculture dans la région.

Photo 4 : le fleuve côtier la « Mé »



1.4. Démographie

Selon les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 (INS_RGPH 2014), la population du village de Danguira s'élève à 8 857 habitants, dont 4 520 hommes et 4 337 femmes. Cette population est très hétérogène et se compose de deux principaux sous-groupes, les Bodin qui constituent la majorité, et les Lepins. En outre, le village repose sur trois grandes générations, à savoir les « DJOUGBUN », « LES GNANDO » et les « MBECHUE ».

Cependant, en raison des nombreux mouvements de population et du développement du village, il est difficile de déterminer avec précision le nombre d'habitants. Bien que les données du recensement de 2021 pour les villages ne soient pas encore disponibles, la population de Danguira est estimée à environ 9 500 habitants, avec une proportion élevée de jeunes atteignant 80 %, selon les informations fournies par la chefferie. La population de Danguira se compose de plusieurs groupes ethniques, notamment les autochtones Akyé qui représentent environ 80% de la population. Les allochtones constituent un autre groupe important, principalement composé d'Agnis, de Baoulés, de Sénoufos, d'Abron et de Koulango, représentant environ 5% de la population. Il y a également des allogènes, originaires principalement des pays de la CEDEAO, tels que le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Bénin, le Togo, la Guinée, le Niger et le Nigeria, représentant environ 15% de la population totale.

1.5. Organisation sociale

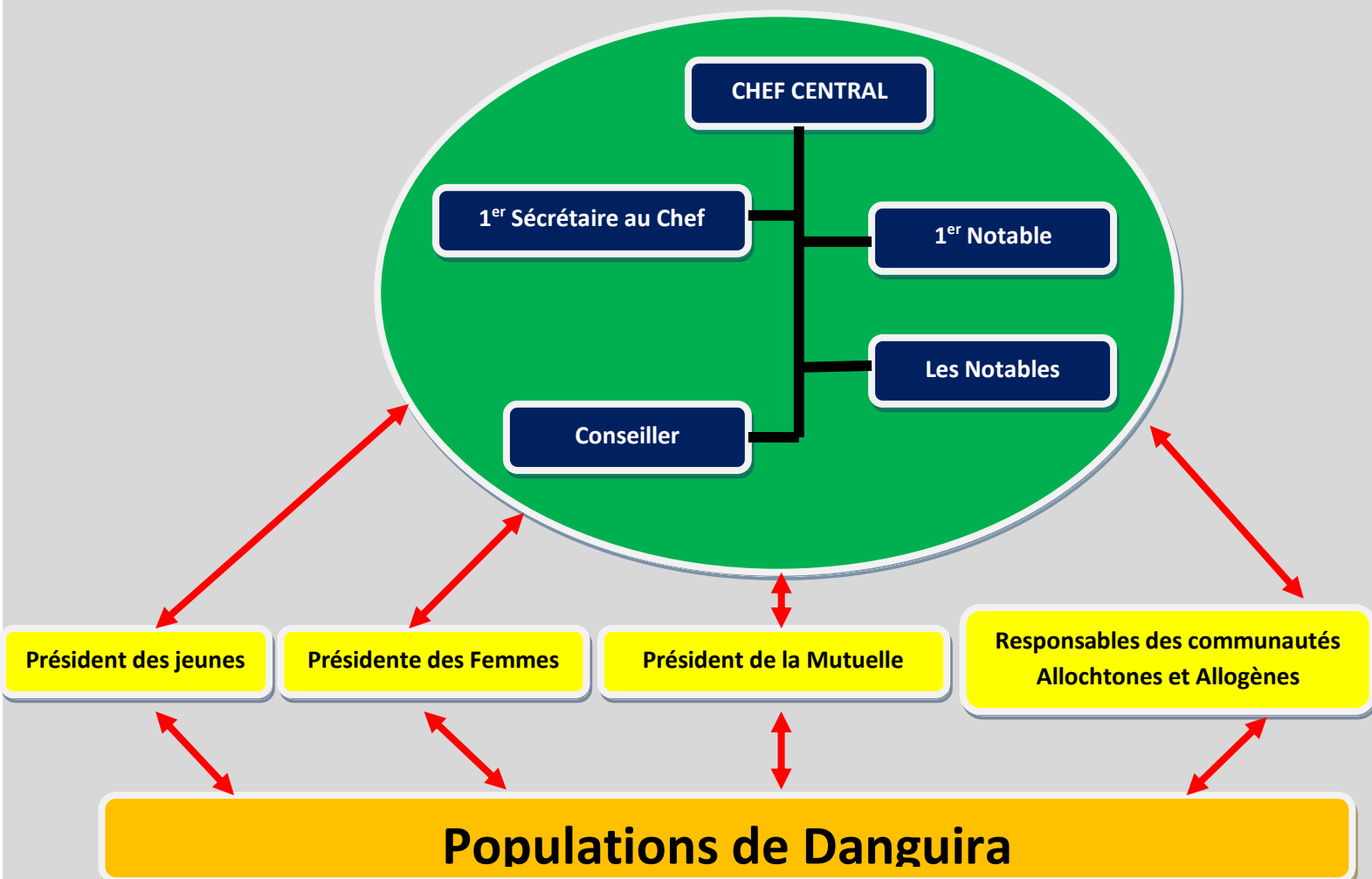
1.5.1. La chefferie

La chefferie de Danguira occupe une place centrale dans la vie sociale et politique du village, et est considérée comme un élément clé de son fonctionnement. Cette institution a vu le jour en 1980, après la fusion des villages de Dinguira 1 et 2, et elle est aujourd'hui un symbole de l'unité et de la solidarité qui caractérisent les différentes communautés du village.

Sous la direction du chef, assistée par sa notabilité, cette institution est chargée de la gestion des affaires du village, ainsi que de la préservation et de la promotion des coutumes et des traditions locales. Le chef est considéré comme le représentant officiel de la communauté, et il joue un rôle essentiel dans la prise de décisions importantes qui concernent la vie du village.

La notabilité, quant à elle, est composée de personnalités respectées et influentes de la communauté, notamment des chefs traditionnels. Ensemble, ils travaillent à préserver les valeurs et les pratiques culturelles du village, en veillant à ce qu'elles soient transmises aux générations futures.

Figure 3 : Structure du pouvoir socio-politique de Danguira



Les attributions et mode de désignation des membres de la chefferie sont assignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie

Membres de la chefferie	Attributions	Mode de désignation
Chef central	✓ Le garant moral des us et coutumes ✓ L'auxiliaire de l'Administration et de la justice ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ✓ Le garant de la paix sociale ✓ Le garant du développement du village ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population	Désigné par la génération précédente
1^{er} notable	✓ Assistant direct du chef aussi appelé sous-chef ✓ Il assure l'intérim du chef en cas d'indisponibilité ou d'absence	Par la génération précédente
01 Secrétaire du chef	✓ Rends compte au chef des événements et problèmes du village	Par le chef
01 conseiller	✓ Assiste le chef dans la gestion du village	La génération précédente
Notables	✓ Assiste le chef dans la gestion du village	Par génération précédente

Source : Enquête village

La chefferie centrale de Danguira est une institution qui a vu le jour il y a plusieurs années. Depuis sa création, six chefs successifs ont été nommés pour diriger la communauté et veiller à la protection des traditions et des valeurs du village. Chaque chef a apporté sa vision et sa contribution pour le développement et le bien-être de la communauté.

Les six chefs ont été choisis pour leur sagesse, leur équité et leur intégrité en tant que leaders. Ils ont joué un rôle crucial dans la promotion de la cohésion sociale et de l'harmonie dans le village, tout en veillant à la préservation des coutumes et des traditions locales.

En effet, la chefferie centrale de Danguira est considérée comme une institution très importante dans la communauté. Elle est chargée de réguler les activités socio-économiques et culturelles du village, et les chefs sont considérés comme des gardiens des traditions et des valeurs. Cependant, il convient de noter que Danguira 1 et Danguira 2 ont chacun connu leurs propres chefs. L'un des chefs est désigné tour à tour comme chef central, tandis que l'autre est son assistant direct. Cette rotation des chefs est considérée comme une tradition dans la communauté de Danguira. Malgré cela, tous les chefs qui ont dirigé la chefferie centrale de Danguira ont travaillé avec dévouement et ont fait de leur mieux pour guider la communauté. Leurs efforts ont été récompensés par la promotion de l'harmonie sociale et la préservation des coutumes et des traditions locales, ce qui a permis à la communauté de prospérer au fil des ans.

Tableau 8 : les Chefs centraux ; les chefs Danguira 1 et les chefs Danguira 2 qui se sont succédés

N°	Danguira 1	Danguira 2	Danguira (Unifié en 1980)
01	« Hôbi » Aboussan	« Hôbi » Kouadio Alphonse	« Hôbi » Ettou Antoine
02	« Hôbi » Agbin	« Hôbi » N'da Mambo	« Hôbi » Kichy Celestin
03	« Hôbi » Achy Becho	« Hôbi » Yapo Atsé	« Hôbi » Achy Adou Paul
04	« Hôbi » Béda Brou	« Hôbi » Yapo Djougba Alexandre	« Hôbi » Béda Brou Yapo André
05	« Hôbi » Anincho Kéhé	« Hôbi » Gnango Djougba Laurent	« Hôbi » Kassin Alexis (chef Intérimaire)
06	« Hôbi » Adopo Kassim	« Hôbi » Mambo Yapi Thomas	« Hôbi » Adou Adou (Chef intérimaire)
07	« Hôbi » Achy Yapi Félix	« Hôbi » N'guessan Roger	
08	« Hôbi » Seka Odon Clément	« Hôbi » Angbacou Odi Jean Pierre	
09	« Hôbi » Kassin Yapo Michel		
10	« Hôbi » Doman Toto Adolphe		
11	« Hôbi » Ayé Brou Vincent		

1.5.2. Les us et coutumes

Dans le village de Danguira, les us et coutumes sont ancrés dans la tradition ancestrale Akyé, qui est répandue dans toute la région de la Mé. Ces coutumes incluent des habitudes alimentaires spécifiques, des croyances en des totems et des interdits qui régissent les relations sociales, des jours sacrés pour les rituels et les fêtes, des sites d'adoration et des pratiques religieuses traditionnelles, ainsi que des pratiques funéraires et des alliances inter-ethniques.

1.5.2.1. Habitudes alimentaires,

Danguira est connue pour ses plats culinaires, parmi lesquels le Foutou est particulièrement apprécié. Il est généralement servi avec la sauce Biékosseu, une spécialité de la région, ainsi que d'autres sauces telles que la sauce graine, la sauce gombo, la sauce arachide et la sauce pistache. Ces plats sont préparés à partir d'ingrédients locaux tels que le manioc, la banane plantain, le poisson, les crabes, les écrevisses et les escargots. Les habitants de Danguira sont fiers de leur cuisine et ils considèrent que ces mets représentent l'essence de leur culture.

Photo 5 : Mets en pays Attié



1.5.2.2. Totems, interdits, et jours sacrés

Dans la culture de Danguira, il existe des totems et des règles à respecter. En effet, si un couple a trois ou quatre enfants du même sexe, les troisièmes et quatrièmes enfants de ce couple n'ont pas le droit de consommer des escargots noirs. Cette règle s'applique également aux jumeaux. De plus, il est strictement interdit de pêcher dans la rivière sacrée "Bôkêso". Cette rivière est considérée comme un lieu sacré par la communauté de Danguira et sa préservation est essentielle pour leur culture et leur identité. Ces règles sont profondément ancrées dans la tradition locale et doivent être respectées par tous les habitants de Danguira.

1.5.2.3. Mariage

A Danguira, le mariage se déroule en six (06) principales étapes :

✓ Première étape : « kôkôkô »

La famille du futur époux va déclarer officiellement ses intentions en allant « frapper à la porte » de sa future belle famille, d'où l'onomatopée « kôkôkô » qui donne son nom à cette étape. Cette cérémonie se déroule uniquement avec des libations. L'usage consiste en l'apport de deux (02) bouteilles de gin « dindin » (alcool particulièrement prisé chez les trois (03) peuples de la Mé) d'une marque spécifique sur laquelle sont dessinées des pièces d'argent que l'on trouve généralement dans les marchés locaux et d'une bouteille de Vin. Cette première étape peut être considérée comme les fiançailles.

✓ Deuxième étape : « Kahan »

A cette étape, le prétendant ou le fiancé, offre divers présents à sa future belle-famille, afin de marquer sa présence et montrer par ses gestes son désir ardent d'épouser leur fille.

Les cadeaux sont généralement composés de :

- Deux bouteilles de Gin Royal « dindin » ;
- Six (06) rouleaux de poissons « Assawa » (1 rouleau est composé de 12 poissons « Assawa »).

✓ Troisième étape : « Kaleu »

A cette étape, le prétendant toujours dans sa quête de conquérir le cœur de la femme et de sa famille offre plusieurs présents à la belle famille :

- 01 singe à défaut 6.000 frs ;
- 12 tubercules d'ignames ;
- 06 rouleaux de poissons « Assawa » ;
- 01 sac de sel de 25 kg ;
- 04 Litres d'huile de palme ;
- 01 ensemble de pagne Kita et d'autres accessoires de beauté.

✓ Quatrième étape : « Chi-tsun-Thau »

Tout comme les deux précédentes étapes, le prétendant et sa famille offriront à la famille de la femme :

- Deux (02) bouteilles de Gin « dindin », s'il a déjà des enfants avec la femme, sinon la famille offrira 01 bouteille de Gin « dindin » ;
- 4 litres de vin de palme ;
- Et la somme de 1 500 frs Cfa.

✓ Cinquième étape : Chika-Kan-Chinon

C'est l'étape proprement dite de la dote, le prétendant et sa famille, paye la dote à la famille de la femme, c'est l'étape qui scelle donc l'union définitive entre l'homme et la femme, c'est donc le mariage coutumier, le fiancé et sa famille offrent quelques présents à la famille de la femme (Sur une natte dressée pour l'occasion) :

- 1 pot de poudre ;
- 9 tabac ;
- Un montant minimum de 100.315 frs (la somme de la dote doit toujours être accompagné de 315 frs).

✓ Sixième étape : Chikoizé

C'est à cette étape que le marié demande à sa belle-famille une autorisation afin que sa femme regagne officiellement le domicile conjugal, c'est une occasion festive où la mariée très bien habillée et dans ambiance festive regagne le domicile de son mari, cependant le marié offre à cette étape à la belle-famille, 5 kg de viande sans os.

1.5.2.4. Religions

Danguira compte deux (02) religions monothéistes majeures, à savoir le christianisme et l'islam. Le christianisme est la religion prédominante, il y a aussi de nombreux adeptes de la religion traditionnelle.

1.5.2.5. Sites d'adoration

Le village de Danguira abrite plusieurs sites sacrés, dont les plus importants sont :

- ✓ "Ahougbun-hin", qui est une pierre sacrée vénérée par la communauté ;
- ✓ "**Bokêso**", qui signifie littéralement "grosse pierre dans l'eau", est un lieu sacré où vivent des crocodiles sacrés ;
- ✓ "**Abê-hin**", qui est également une pierre sacrée de grande importance pour les habitants de Danguira.

"Bokêso" est une grosse pierre située à 2 kilomètres au nord de l'entrée du village. Elle est vénérée par certaines familles du village et est considérée comme un lieu sacré. Cependant, l'accès à ce site est interdit aux gauchers et aux femmes en menstruation, en raison de croyances traditionnelles liées à la pureté et à la sainteté. Ces sites sacrés sont profondément ancrés dans la culture et l'histoire de Danguira et sont des lieux de vénération et de respect pour la communauté.

Photo 6: le site sacré de « Bôkêsô »



1.5.2.6. Droits à la terre

Le rôle du chef de terre à Danguira revêt une grande importance. Bien qu'il ne fasse pas partie de la chefferie traditionnelle, le chef de terre est sollicité directement par le chef pour prendre des décisions importantes en matière de développement du village. Monsieur Achy François, chef de la famille Achy Bedabou, occupe actuellement le poste de chef de terre à Danguira.

Le chef de terre est également appelé à effectuer des libations lors des cérémonies et des événements importants dans le village. Toutefois, il ne joue aucun rôle dans la gestion des terres dans le village. Toutes les questions relatives aux terres sont confiées à un comité villageois de gestion foncière rurale (CVGFR).

A Danguira, l'accès à la terre est réglementé et peut se faire de plusieurs manières, notamment par héritage, cession, location, don ou legs. La gestion foncière est une question cruciale pour le développement de la communauté de Danguira, et elle est prise en charge par le CVGFR en collaboration avec le chef de terre et d'autres autorités locales.

1.5.2.7. Des funérailles

A Danguira, tout comme dans la plupart des villages Akyés, les rites funéraires sont fonction de l'âge du défunt ou des causes du décès :

✓ *Funérailles d'un « Bikon » ou « Biko » chez les Akyé*

Cette situation concerne le premier cas de décès dans une famille, dans un couple. Les funérailles dans ce cas ne sont pas publiques. Seuls les membres de la famille et ceux ou celles des familles qui ont déjà perdu un premier enfant y participent.

✓ *Funérailles d'un « Gbunsê » chez les Akyé*

Est qualifié de « Gbunsê » toute personne qui se donne volontairement la mort (suicide). Les funérailles d'un « Gbunsê » sont similaires à celles des « Biko », c'est-à-dire sans manifestation publique ; son inhumation se fait souvent sur les lieux de sa mort. (Ou accidentellement)

✓ *Les rites funéraires pour un décès normal.*

Pour ce type de décès, les différentes étapes des funérailles sont les suivantes :

- *Annonce du décès et charges des obsèques*

Lorsqu'un décès est constaté dans le village, la famille éplorée envoie une délégation de deux (2) ou trois (3) personnes auprès du chef du village afin de l'en informer officiellement.

Dans le cas où le décès survient hors du village, le messenger a l'obligation d'aller l'annoncer au chef du village, muni d'une bouteille de liqueur. Le chef à son tour fait appel à la famille éplorée pour lui annoncer officiellement le décès. Ce qui signifie que pour un décès constaté à l'extérieur du village, c'est le chef qui doit officiellement en informer la famille éplorée.

Toutefois, il est très important de noter qu'en pays Attié, plus particulièrement à Dankyra, les décès s'annoncent toujours le soir après le dîner.

- *Cérémonie funéraire et inhumation*

A cette étape, les familles éplorées sont tenues d'informer le chef du déroulement des obsèques (date, lieu, dispositions prises pour l'accueil des personnes étrangères au village.). Une purification des lieux de la cérémonie est faite à travers une libation afin de garantir la sécurité de tous. Avant la mise en bière, les parents du défunt ou de la défunte désignent deux (02) personnes pour demander l'autorisation préalable à la chefferie du village.

- *Succession et veuvage*

Autrefois c'était les neveux qui héritaient de leurs oncles conformément au régime matriarcal en vigueur chez les Akyé, Ghwa et Agni-Comoé. Mais l'expérience a montré que dans la majeure partie des cas, les enfants du défunt étaient délaissés. C'est pourquoi il est maintenant admis que les enfants héritent de leurs parents. Il est seulement désigné un responsable de famille à la suite du décès pour guider et veiller sur les enfants, la veuve et sur certains biens. Concernant le veuvage, la durée est de 3 mois de veuvage pure.

A Danguira, durant 03 mois, le veuf ou la veuve est consigné à la maison, ne participe à aucune activité, n'adresse la parole à personne (Sur une période de 1 mois), sauf à un autre veuf ou à une autre veuve. Cependant une exception est faite à ceux qui résident en ville et qui y travaillent. Une cérémonie spéciale a lieu afin que ceux-ci puissent reprendre le service au bout d'une semaine de veuvage.

- *Levée de lit*

La cérémonie de levée de lit ou de deuil marque la fin des obsèques. Elle a lieu quelques jours après l'inhumation (2 ou 3 jours). Au cours de cette cérémonie, le bilan moral, financier et matériel des obsèques est effectué. Dans certains cas, un mouton ou un bœuf est immolé en guise de sacrifice du septième (7^{ème}) jour.

- *Levée de deuil*

Les grandes familles, dans certains villages, après la levée de lit, organise la levée de deuil, une année après, à travers une cérémonie d'hommage au défunt.

1.5.2.8. Les fêtes et réjouissances

Le village de Danguira célèbre deux cérémonies traditionnelles majeures, à savoir la fête de génération et la nomination d'un nouveau chef de village. La fête de génération, également appelée YABE, symbolise l'initiation d'une nouvelle génération et a lieu généralement en septembre. La nomination d'un nouveau chef est également un événement important pour la communauté et est célébrée avec solennité.

Outre ces événements majeurs, il existe plusieurs danses traditionnelles à Danguira, parmi lesquelles les plus importantes sont N'Dé, Sider et Fokouè. Cependant, certaines danses et masques traditionnels, tels que Ayor, Akédé et Adjèndè, ont disparu en raison de la modernisation et du changement culturel.

1.5.2.9. Des alliances inter-ethniques

En Côte d'Ivoire, les alliances inter-ethniques sont des accords historiques signés entre les ancêtres des différentes ethnies du pays afin de garantir la paix et la cohésion sociale. Ces accords sont connus sous le nom de "Toukpè". Les Toukpè sont des pactes de non-agression qui mettent un accent particulier sur les railleries. Ils permettent aux communautés concernées de maintenir des relations harmonieuses et d'éviter les violences de grande envergure.

Les Toukpè préconisent également des règlements pacifiques de tous les différends et transforment les malentendus en historiettes. Cette tradition ancestrale est toujours d'actualité dans de nombreuses régions de la Côte d'Ivoire.

Les Attié vivant à Danguira entretiennent des alliances inter-ethniques avec les Dida, les Ghwa et les Krôumen. Ces alliances ont permis aux différentes ethnies de coexister pacifiquement dans la région depuis des siècles. Les Attié et les Dida, par exemple, partagent des coutumes similaires et entretiennent des liens commerciaux étroits.

Les Toukpè jouent un rôle important dans la vie des communautés ivoiriennes en garantissant la paix, la stabilité et la coexistence pacifique entre les différentes ethnies du pays. Les Toukpè sont un héritage précieux que les générations actuelles doivent préserver et transmettre aux générations futures.

1.6. Organisations socio-économiques

L'enquête-village réalisée à Danguira, a permis de répertorier plusieurs organisations socio-économiques qui œuvrent pour le développement du village :

Tableau 9 : Organisations internes du village

Nature	Organisations	Dates de création	Nombre de membre	Attributions et vocation	Responsables (Novembre 2022)
Organisations Internes du village	La chefferie	18 ^{ème} Siècle	09	✓ Règlement des litiges ✓ Représente le village auprès de l'administration ✓ Garant des traditions ✓ Le garant moral des us et coutumes ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ✓ Le garant de la paix sociale ✓ Le garant du développement du village ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population	«Hôbi » Adou Adou
	Mutuelle de Développement de Danguira (MUDEDA)	1970	Tout le village	✓ Contribuer au développement du village ✓ Médiateur dans les conflits entre chefferie et village ✓ Initiateur de projet de développement	M. Ake Daniel
	Union des jeunes de Danguira	2005	300	✓ Contribuer au développement du village ✓ Médiateur dans les conflits entre chefferie et village ✓ Initiateur de projet de développement ✓ Entraider	M. Mambo Maruis
	Union des femmes de Danguira	2015	2500	✓ Contribuer au développement du village	Mme Sika Chantal
	Comité villageois de Gestion foncière rurale (CVGFR)	2016	11	✓ Connaitre les limites des terres ✓ Délimitation du village ✓ Sécurisation des terres ✓ Règlement des conflits fonciers	M. Achy François
	COGES Ecole	1998		✓ Etre l'interface entre les parents d'élèves, la communauté et le corps enseignant	M. Toto Abé Joachim
	COGES Santé	1991	07	✓ Etre l'interface entre la communauté villageoise et l'administration sanitaire rurale	M. Ohoueu Éric

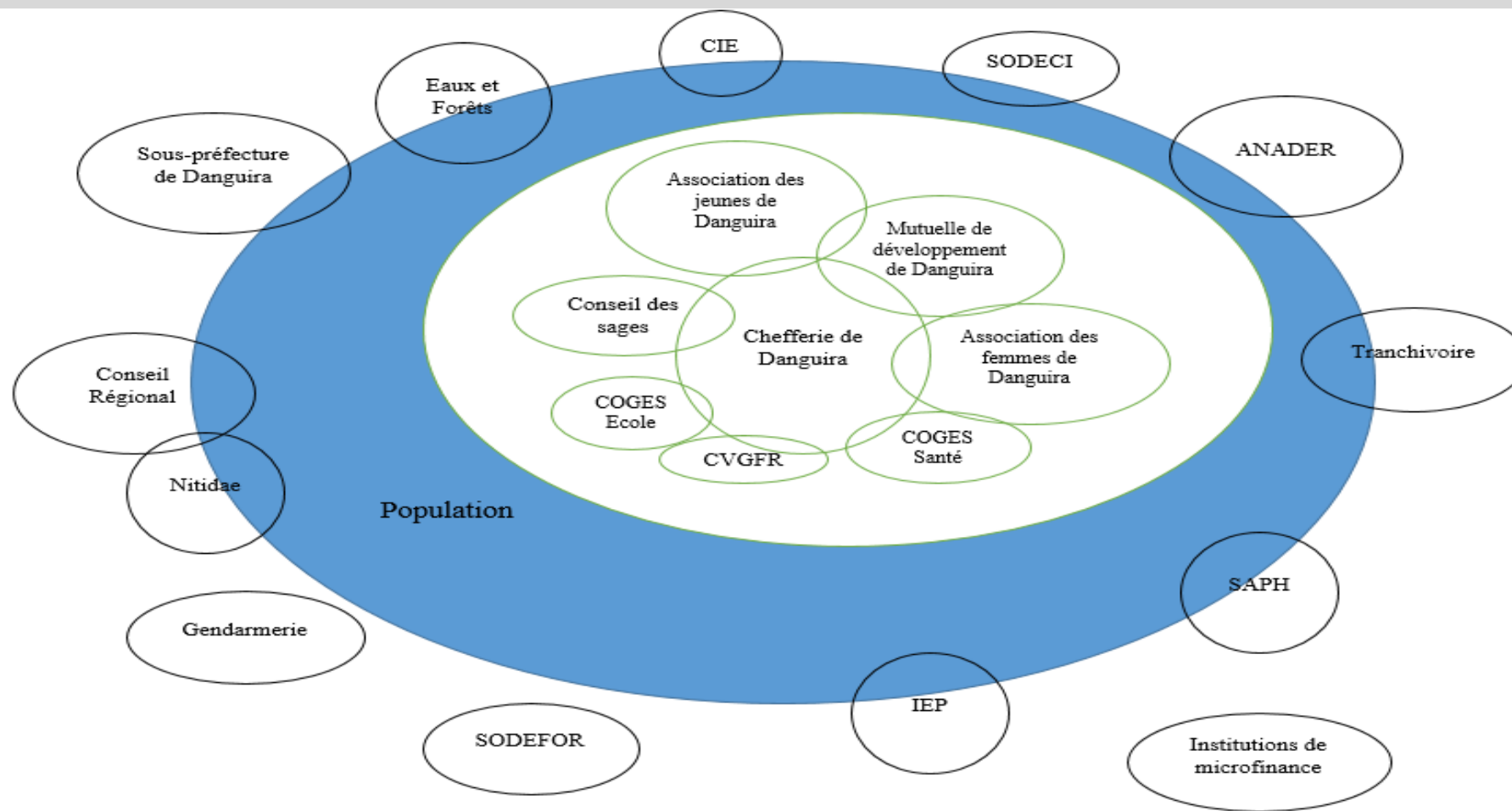
Source : Enquête village

Tableau 10 : Organisations externes qui interviennent à Danguira

Nature	Organisations	Attributions et Vocation	Bureau	Responsables (Décembre 2022)
Organisations externes du village	Sous-préfecture	✓ Elle Coordonne la mise en œuvre des actions de l'Etat et participe au développement local du village. Elle garantit le maintien de l'ordre et la cohésion sociale.	Danguira	Mme Gradji Née Ossiri Marthe Nathalie
	ANADER	✓ Appui aux conseils agricoles des producteurs	Danguira	M. Mobio Grah
	SAPH	✓ Encadrement des producteurs d'hévéa ✓ Former les planteurs à la saigner	Danguira	M. Kafando Valentin
	Conseil Café –Cacao	✓ Contrôler les prix et la qualité des produits	Danguira	M. Beugré ERIC
	Conseil Régional (CR)	✓ Réalisation de projets de développement	Adzopé	M. Achi Patrick
	SODEFOR	✓ Protection et préservation des forêts classées	Abidjan	Bureau des Eaux et Forêts de Danguira
	Pharmacie	✓ Distribuer des médicaments et autres produits de santé	Danguira	Dr Taï
	Nitidae	✓ Encadrement des producteurs ✓ Développement communautaire ✓ Foresterie	Danguira	M. Falle Éric
	Eaux et Forêts	✓ Protection et préservation de la faune et de la flore dans le domaine rural ; ✓ Gestion de l'eau	Danguira	Lt Esséhin Yao

Source : Enquête village

Figure 4 : Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de Danguira



Source : DGP

L'analyse que l'on peut faire du diagramme de Venn (Figure 4) est que le village dispose de nombreuses organisations et groupements en interne ; ces organisations entretiennent d'intenses relations entre elles et avec des acteurs extérieurs tels que l'ANADER, Nitidae, SAPH, SODEFOR, etc.

Toutefois, la présence de toutes ces associations et groupements externes à Danguira est due au fait que le village est situé non seulement dans une zone de production de cacao, de café et d'hévéa, mais également à proximité de la Réserve Naturelle de Mabi Yaya. Cette réserve abrite une biodiversité riche et variée, et sa gestion et la protection de ses ressources naturelles sont des préoccupations majeures pour les acteurs impliqués dans le développement de la région.

Le village dispose également d'une chefferie qui est placée au cœur de toutes les activités et actions entreprises par les différents acteurs.

1.7. Infrastructures et équipements

Le village de Danguira compte aujourd'hui de nombreuses infrastructures de base, mais l'état de ces infrastructures doit être amélioré car elles sont délabrées et vétustes, et elles nécessitent quelques rénovations et mises à jour.

Les différentes infrastructures et équipements communautaires identifiés à Danguira sont indiqués dans le tableau ci-après.

Tableau 11 : Les infrastructures et équipements

Désignations	Nombre	Année de réalisation	Source de financement	Etat de fonctionnalité	Observations	Organe de gestion (Décembre 2022)
Lotissement	04	✓ 1966 ✓ 1989	✓ Village ✓ Projet FRAR	Réalisé	✓ 02 lotissement ✓ 02 extensions	Chefferie
Ecole primaire	06	1956	Gouvernement	Fonctionnelles	Ecoles délabrées, manquent d'équipements et très vétustes	COGES Ecole
Collège Moderne	01	2010	Conseil General	Fonctionnel	RAS	Coges école
Lycée Moderne	01	2021	Conseil Régional (CR)	Fonctionnel	Manque d'infrastructures et d'équipements éducatifs ; accès difficile	COGES Ecole
Centre de santé urbain (CSU)	01	1991	Village	Fonctionnel	Le centre de santé est sous-équipé	COGES Santé
Château d'eau	01	2013	Gouvernement	Fonctionnel	Besoin d'extension hydraulique	SODECI
Collège privé	02	✓ 2017 ✓ 2018	✓ Professeurs ✓ Particulier	Fonctionnel	Le collège est sous-équipé	
Boulangerie	02	✓ 2020 ✓ 2022	Particuliers	Fonctionnel	RAS	
Réseau électrique	01	1996	Gouvernement	Fonctionnelle	Besoin d'extension	CIE

Morgue	01		Particulier	Non-Fonctionnelle		
Marché	02	✓ 1988 ✓ 2015	✓ Conseil régional (CR) ✓ Village	Fonctionnels	✓ Marchés très vétustes ✓ Le marché n'est pas équipé	CR
Station d'essence	01		Particulier	Fonctionnel	Fourniture difficile en hydrocarbure à cause de l'état désastreux des routes	
Eglise	02		Particuliers	Fonctionnelle	02 Catholiques et 02 Méthodistes 02 harristes 04 églises évangéliques ; 02 mosquées	
Ambulance	01		Conseil Régional (CR)	Fonctionnelle	Manque de chauffeur qualifié	CSU
Hôtel	01		Particulier	Fonctionnel	Infrastructure vétuste, besoin de réhabiliter	
Réseaux téléphoniques	03		✓ MTN ✓ Orange ✓ Moov	Fonctionnels		
Magasins de Stockage de Cacao	04		✓ Particulier	Fonctionnels		
Place publique	02	✓ 2015 ✓ 2017	✓ Village ✓ CR	Fonctionnelles		Chefferie
Foyer des jeunes	01	2017	CR	Fonctionnel		Chefferie

Source : Enquête – village

1.7.1. Réseau Hydraulique

Le village de Danguira dispose d'un château d'eau qui fournit de l'eau potable à ses habitants. Ce château d'eau est de type Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA), ce qui signifie qu'il utilise des technologies modernes pour améliorer la gestion et la distribution de l'eau. La capacité de ce château d'eau est relativement importante, ce qui permet de répondre aux besoins en eau potable de la population locale.

La construction de ce château d'eau a été prise en charge par le gouvernement en 2013. Cette infrastructure est donc relativement récente et a permis d'améliorer considérablement l'accès à l'eau potable dans le village. Néanmoins, il est important de noter que le château d'eau a besoin d'un entretien régulier pour fonctionner de manière optimale.

Photo 7 : *HVA de Danguira*



1.7.2. Réseau téléphonique

Le village de Danguira ne possède pas de lignes téléphoniques fixes, mais il est desservi par trois réseaux de téléphonie mobile : ORANGE, MOOV et MTN. Les habitants peuvent donc communiquer via leur téléphone portable et accéder à Internet via le réseau de données mobiles.

1.7.3. Religion

Le paysage religieux du village de Danguira est très diversifié. Bien que la communauté musulmane y soit majoritairement représentée par les allogènes issus de la CEDEAO, le christianisme y est la religion dominante. Le village compte plusieurs églises, dont la Mission Catholique, l'église des Assemblées de Dieu, l'église Harriste, etc. Quant aux mosquées, elles sont également nombreuses et participent à la richesse du patrimoine religieux de Danguira. Cette coexistence pacifique de différentes religions dans le village est une illustration de la tolérance et de l'ouverture d'esprit de sa population.

1.7.4. Foyer des Jeunes

Danguira est équipé de plusieurs infrastructures pour assurer la gestion des affaires sociales du village, telles que les réunions, les rencontres importantes, la résolution des litiges, les réceptions, etc. Deux places publiques et un foyer pour jeunes ont été construits respectivement en 2015 et 2017 grâce aux efforts combinés du village et du Conseil Régional de la Mé.

En 2017, Danguira 1 a construit la place publique du nord, tandis que le Conseil Régional de la Mé a construit celle du sud en 2015. Ces infrastructures ont permis de répondre aux besoins des habitants en matière de rassemblement et de cohésion sociale, et sont un symbole de l'engagement du village en faveur de la communauté. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour maintenir ces infrastructures en bon état et les moderniser en fonction des besoins évolutifs de la population.

Photo 8 : *la place publique et du foyer des jeunes de Danguira*



1.7.5. La gare routière

Le village de Danguira ne dispose pas d'une gare routière formelle. Cependant, il y a un espace désigné qui est utilisé par les transporteurs pour décharger et charger les passagers ainsi que leurs bagages. Cet espace est situé dans une zone centrale du village et sert de point de rassemblement pour les taxis-brousse et les minibus qui desservent les villages voisins et les villes environnantes. Bien qu'il n'y ait pas de gare routière officielle, l'espace de stationnement est suffisamment grand pour répondre aux besoins du village en matière de transport.

1.7.6. Marché Couvert

Depuis 1988, le village de Danguira dispose de deux marchés couverts. Chaque quartier dispose d'un marché couvert, mais leur taille est insuffisante pour accueillir l'ensemble des commerçants du village et même ceux des villages avoisinants qui viennent chaque Lundi (Danguira Sud) et Mardi (Danguira Nord) pour le marché hebdomadaire. Par ailleurs, ces marchés ne sont pas modernes et ne sont pas équipés de magasins pour stocker les produits de manière appropriée.

Photo 9 : *Marchés couverts de Danguira*



1.7.7. Réseau électrique

Depuis 1985, le village de Danguira est connecté au réseau électrique, ce qui permet aux habitants d'avoir accès à l'électricité.

Photo 10 : *vue de la rue principale électrifiée à Danguira*



1.7.8. Réseau Routier

Le village de Danguira est confronté à des problèmes sérieux liés à l'état des infrastructures routières qui le desservent.

En effet, les voies d'accès sont dans un état catastrophique, ce qui a des conséquences dramatiques pour les habitants qui doivent se déplacer régulièrement. Ces difficultés sont encore exacerbées pendant la saison des pluies, qui rendent les routes et les pistes encore plus impraticables qu'à l'accoutumée.

Le principal problème qui se pose est que les routes et les pistes ne sont pas du tout revêtues, ce qui les rend vulnérables aux intempéries. Les fortes pluies qui s'abattent sur la région pendant les saisons des pluies ont pour effet de rendre les routes boueuses et difficiles à traverser. De plus, la surface non revêtue des voies d'accès ne permet pas une bonne évacuation des eaux, ce qui entraîne souvent des inondations et des glissements de terrain.

Un autre problème majeur est la coupure fréquente des voies par des sorties de cours d'eau de leur lit. Les pluies intenses provoquent des crues qui font déborder les rivières et les ruisseaux, emportant tout sur leur passage, y compris les routes et les pistes. Ces coupures produisent les déplacements encore plus difficiles pour les habitants, qui se retrouvent souvent isolés.

Photo 11 : Routes reliant Danguira aux autres localités



1.7.9. Infrastructures et équipements sanitaires

Depuis le 15 octobre 1976, le village de Danguira bénéficie d'un Centre de Santé Urbain (CSU). Le CSU emploie un personnel soignant composé principalement d'un médecin, de deux infirmiers, de deux sages-femmes, d'un préparateur et gestionnaire en pharmacie (PGP), d'un pharmacien, de quatre filles de salle, d'un technicien de surface, d'un garçon de salle et d'un gardien.

Selon le médecin, le taux de fréquentation du CSU est de 32%, et les maladies les plus courantes qui y sont traitées sont le paludisme, l'anémie, les infections respiratoires et les traumatismes liés aux accidents de la route.

Malgré la réhabilitation effectuée par le Conseil Régional de la Mé en 2021, le CSU continue de souffrir d'un manque d'infrastructures et d'équipements adéquats pour son fonctionnement. Bien qu'une ambulance soit disponible, elle n'a pas de chauffeur. De plus, les logements du personnel soignant et le matériel biomédical demeurent insuffisants.

Photo 12 : *Le Centre de Santé Urbain (CSU) de Danguira*



1.7.10. Infrastructures et équipements scolaires,

Le village de Danguira est doté d'un système éducatif public relativement développé, comprenant six écoles primaires publiques depuis 1980, un collège moderne depuis 2010, et un lycée moderne depuis 2021. En plus de cela, deux collèges privés ont été créés en 2017 pour répondre aux besoins éducatifs de la population locale.

Cependant, malgré ces infrastructures éducatives relativement importantes, ces écoles sont confrontées à de nombreuses difficultés. Le manque d'enseignants et de personnel d'encadrement est une préoccupation majeure, ainsi que le manque d'équipements tels que des tables-bancs et d'autres fournitures pédagogiques. Ces lacunes ont des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement et sur la réussite scolaire des élèves.

La première école primaire du village, l'EPP Danguira 1 (école du centre), a été construite en 1980. Malheureusement, toutes les infrastructures scolaires sont actuellement dans un état de délabrement très avancé. L'EPP BAD 1 dispose de deux bâtiments et de huit logements d'enseignants en annexe, mais ils ont besoin de rénovations majeures pour être en mesure de fournir un environnement d'apprentissage adéquat aux élèves.

En somme, malgré l'existence d'un système éducatif relativement développé, le village de Danguira est confronté à de nombreux défis en matière d'éducation. Il est essentiel que des efforts soient déployés pour améliorer les infrastructures scolaires, recruter et former des enseignants qualifiés, et fournir des équipements pédagogiques adéquats pour assurer la réussite scolaire des élèves.

Photos 13 : les infrastructures éducatives de Danguira



Tableau 12 : Effectifs des élèves de EPP Danguira 1 (Année scolaire 2021 – 2022)

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
CP1	12	16	28	04	02	00	00
CP2	10	13	23				
CE1	20	14	34				
CE2	26	24	50				
CM1	12	26	38				
CM2	14	17	31				
TOTAL	94	110	204	04	02	00	00

Source : Directrice école

1.7.11. Autres infrastructures et équipements

Les équipements économiques du village sont variés et comprennent principalement des boutiques, des boulangeries, des cabines téléphoniques, des lavages autos, des box Mobile money, des restaurants, des maquis, des garages autos, des hôtels, des pharmacies et des magasins de stockage de cacao.

Les boutiques sont le commerce le plus utilisé dans le village et sont concentrées essentiellement au niveau du centre, servant de lieu d'approvisionnement en denrées diverses pour la population locale. Les boulangeries fournissent du pain frais, tandis que les cabines téléphoniques et les box Mobile money sont des points de vente pour les services de communication et de transfert d'argent. Les restaurants et maquis permettent une variété de plats locaux et internationaux.

Photo 14 : *Autres infrastructures dans le village de Danguira*



1.8. Activités économiques

1.8.1. Agriculture

A l'instar de tout le pays, l'économie de la circonscription repose principalement sur l'Agriculture, Le village regorge également de nombreux cours d'eau et une pluviométrie très abondante, ces facteurs ont favorisé l'expansion de l'agriculture dans la zone. L'activité agricole à Danguira se compose des cultures de rente (Cacao, Café, Hévéa, Palmier à Huile et la Cola) et les cultures vivrières (Manioc, Banane Plantain, l'igname et les légumes), le riz cependant y est très peu cultivé.

Par ailleurs, l'exploitation des produits de la forêt dont les grumes, le charbon de bois et le bois de chauffe est attribuée aux sociétés Tranchivoire et AMS qui bénéficient de périmètres concédés par l'état à travers le Ministère des Eaux et Forêts.

Tableau 13 : Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village

Cultures	Spéculations	Existence	Mode de culture	Rang
Cultures pérennes / Industrielles produites	Cacao	Oui	Culture associée aux cultures vivrières (Banane plantain ; mais ; igname)	1 ^{er}
	Café	Oui	Monoculture (culture pure)	3 ^{ème}
	Hévéa	Oui	Monoculture	2 ^{ème}
	Palmiers à Huile	Oui	Monoculture	4 ^{ème}
	Cola	Oui	Monoculture	5 ^{ème}
	Anacarde	Non		NC
Cultures Vivrières produites	Banane plantain	Oui	Culture pure et/ou associée aux cultures vivrières	2 ^{ème}
	Riz	Oui	Culture marginale	5 ^{ème}
	Mais	Oui	Culture marginale	3 ^{ème}
	Igname	Oui	Culture marginale	4 ^{ème}
	Manioc	Oui	Culture pure	1 ^{er}
	Arachide	Non		NC
	Tarot	Oui	Culture marginale	6 ^{ème}
Cultures Maraichères produites	Piment	Oui	Culture marginale	1 ^{er}
	Aubergine	Oui	Culture marginale	2 ^{ème}
	Gombo	Oui	Culture marginale	3 ^{ème}
	Tomate	Oui	Culture marginale	4 ^{ème}
	Laitue	Non		NC
	Concombre	Non		NC
	Oignon	Non		NC

Source : Enquête village

Le calendrier agricole élaboré par les femmes du village nous donne clairement les saisons agricoles des cultures citées ci-dessus.

Tableau 14 : Calendrier agricole du village de Danguira

ACTIVITES	ACTEURS	PERIODE											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
AGRICULTURE													
– Hévéculture	Hommes												
• La saignée													
• L'entretien													
• Fertilisation													
– Manioc	Hommes et Femmes												
• Défrichement													
• Mise en place des buttes													
• Planting													
• Entretien													
• Récolte													
– Cacao culture	Hommes												
• Entretien													
• Pulvérisation													
• Fertilisation													
• Récolte													
– Café Culture	Hommes Et Femmes												
• Entretien													
• Pulvérisation													
• Récolte													
– Banane Plantain	Hommes et Femmes												
• Défrichement													
• Mise en butte													
• Récolte													
COMMERCIALISATION													
– Hévées	Hommes , Femmes												
– Manioc													
– Cacao													
– Café													
– Banane													
ACTIVITES SOCIO – CULTURELLES	Tout le monde												
– La fête de la Tabaski													
– La fête du Ramadan													
– Le Nouvel an													
– La fête de génération													
– Journée de l'excellence													
– La Pâques													
– La Noel													
– Le tournoi de maracana													

Source : DGP

1.8.1.1. Systèmes de Cultures

Comme dans la plupart des localités situées dans la zone forestière, le village de Danguira est dominé par un système de culture, qui est en partie dû à la pression foncière, il s'agit :

✓ Système de culture associé aux cultures vivrières ou légumières

Dans ce système, après le défrichement et la préparation du terrain, l'on passe au planting des plants de cacao, d'hévéa, et de palmiers à huile ; afin d'entretenir le site, le producteur peut associer les plants avec des cultures vivrières comme la banane plantain, le manioc, l'igname, le piment, etc...

Généralement à partir de la troisième année, une fois les plants de cacao, d'hévéa ou de palmier devenu grands, les cultures vivrières et légumières sont progressivement récoltées et retirées de la plantation afin de laisser les plants de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile occuper tout le terrain.

1.8.2. Élevage

L'élevage à Danguira est foncièrement traditionnel, on y rencontre des ovins, volailles, des porcins, etc.

Et la divagation des animaux est parfois la cause de nombreux conflits dans le village.

Tableau 15 : Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village

Elevage	Existence	Types d'élevage	Rang	Observations
Aviculture	Oui	Traditionnel	1 ^{er}	
Ovins	Oui	Traditionnel	2 ^{ème}	Divagation provoquant des conflits
Porcins	Oui	Traditionnel	3 ^{ème}	Divagation
Bovins	Oui	Traditionnel	4 ^{ème}	Source de conflit
Caprins	Oui	Traditionnel	5 ^{ème}	
Apiculture	Non		NC	
Pisciculture	Oui		6 ^{ème}	

Source : enquête village

1.8.3. Commerce

Le commerce est un secteur économique essentiel pour le développement d'un village, et Danguira ne fait pas exception. Dans ce village, les activités commerciales sont principalement tenues par des ressortissants Guinéens, Nigériens, Nigérians, Maliens et Burkinabés. Ils sont spécialisés dans la vente en détail des produits et denrées alimentaires. Toutefois, il n'existe pas de vente en gros dans le village.

Le marché hebdomadaire de toute la sous-préfecture a lieu chaque jeudi dans le village de Danguira. Ce jour-là, tous les villages environnants se rendent à Danguira pour effectuer leurs transactions commerciales. Cela donne lieu à des échanges commerciaux intenses et variés, illustrés par le diagramme des flux physiques qui met en évidence l'importance de ces activités pour l'économie locale.

Le marché hebdomadaire est le moment où les commerçants de Danguira peuvent vendre leurs produits à une clientèle plus importante. Les habitants des villages voisins, qui viennent en grand nombre, y trouvent également une occasion de se procurer des denrées et des produits nécessaires à leur vie quotidienne. Les transactions commerciales sont l'occasion pour les commerçants de réaliser des bénéfices importants, qui leur permettent de subvenir à leurs besoins et de prendre soin de leurs familles.

L'importance du commerce pour Danguira ne peut être sous-estimée. Il représente une source de revenus importante pour les commerçants, mais aussi pour les habitants du village qui y trouvent des produits de qualité à des prix raisonnables. Cependant, malgré cette activité commerciale importante, il est important de noter qu'il existe encore des défis à relever pour permettre à ce secteur de se développer davantage.

Par exemple, les infrastructures commerciales sont insuffisantes pour répondre aux besoins de la population. Les habitants de Danguira souffrent également d'un manque de services financiers pour soutenir leurs activités commerciales. En outre, les réglementations et les pratiques commerciales doivent être améliorées pour assurer la sécurité des transactions et protéger les consommateurs.

En somme, le commerce est un pilier important de l'économie de Danguira, mais il reste des efforts à fournir pour renforcer ce secteur et permettre à la population de bénéficier pleinement de ses avantages.

Tableau 16 : Diagramme des flux physiques de Danguira (Source : DGP)

ENTREES	VILLAGE	SORTIES
– Vêtements – Médicaments – Riz ; huiles ; etc... – Poissons congelés – Poissons congelés – Alcool – Matériels agricoles – Produits phytosanitaires – Viandes – Maïs – Main d'œuvre – Graines de palme – Igname – Manioc – Matériels roulants – Matériels agricoles – Produits phytosanitaires – Main d'œuvre – Matériels de pêches		– Cacao – Hévéa – Graines de palme – Café
LEGENDE Entrées/Sorties importantes Entrées/Sorties moindres Entrées/Sorties rares		

1.8.4. Autres activités

Hormis l'activité principale des populations de Danguira qui est l'agriculture, certains exercent la mécanique (Moto ; auto), la coiffure, le transport, l'artisanat, la maçonnerie, la restauration, la ferronnerie, etc.

1.9. Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM)

La localité de Danguira dispose de nombreux atouts et potentialités, sur lesquels, elle pourra s'appuyer pour bâtir son développement.

Par ailleurs, il est important de noter que les potentialités, les contraintes, ainsi que les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces ont été identifiées par les populations en assemblée villageoise lors des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) ; aussi, des questionnaires ont été soumis aux communautés afin de trianguler les données déjà collectées, et il y'a eu également quelques entretiens semi-structurés avec certaines couches de la communauté afin de collecter certains atouts du village.

Tableau 17 : Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

FORCES	FAIBLESSES
✓ Pluie Abondante ✓ Chef-lieu de Sous-préfecture ✓ Existence de terre fertile ✓ Existence d'un Climat favorable aux cultures ✓ Existence de nombreux bas-fond très hydro morphes ✓ Abondance de cours d'eau ✓ Parfaite entente entre les communautés ✓ Existence de sites touristiques ✓ Existence d'infrastructures de bases ✓ Proximité du village à la réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ✓ Existence d'équipements sanitaires (Ambulances) ✓ Existence de réseaux de téléphonie mobile ✓ Existences d'infrastructures hôtelières	✓ Inexistence d'infrastructures routières adéquates ✓ Accessibilité difficile ; ✓ Inexistence d'infrastructures de loisirs et de sports ; ✓ Inexistence d'électricité dans certains quartiers ✓ Mauvais entretien des rues du village ✓ Absence d'ouverture des rues du village ✓ Mauvaise gestion des ordures ménagères ✓ Faible approvisionnement au niveau des restaurants et marchés ✓ Niveau élevé d'insécurité dans le village ✓ Inexistence de radios locales

OPPORTUNITES	MENACES
✓ Présence de nombreuses structures (Conseil Régional ; Conseil Café – Cacao ; ANADER ; Nitidae ; SAPH ; Eaux et Forêts) ✓ Projet PRM 2 par NITIDAE ✓ Présence d'une unité industrielle	✓ Insécurité totale des biens et des personnes ✓ Prolifération de stupéfiants

Source : DGP

Photo 15 : Analyse SWOT par la communauté



1.10. Genre et développement communautaire

Selon l'ONU, sur 1,3 milliards de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, 70% sont des femmes, elles ont été longtemps ignorées des programmes de développement ou assignées à un rôle passif de sujet vulnérable. Ce n'est que depuis les années 70 que les femmes sont associées en tant qu'actrices aux différents programmes de développement. L'objectif aujourd'hui est double : intégrer à tous les programmes d'action l'horizon commun de l'égalité des sexes (Intégration du Genre) et renforcer le pouvoir d'action des femmes dans tous les domaines de développement (« empowerment » ou renforcement), ainsi faut-il associer le genre et le développement communautaire.

Par « genre » on entend la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes ; cependant, le développement communautaire se définit comme étant "un processus où les membres de la communauté se réunissent pour prendre des mesures collectives et trouver des solutions à des problèmes communs. (Source : ONU).

1.11.1. Intégration du Genre

À Danguira, la valorisation de la femme est primordiale. Elles sont présentes dans toutes les instances décisionnelles du village et depuis 2015, elles ont formé une association nommée « Union des femmes de Danguira ». Cette organisation est dirigée par Madame SIKA Chantale en qualité de présidente, et elle participe activement à toutes les activités visant à promouvoir le développement du village.

1.11.2. Autonomisation

A Danguira, il existe plusieurs associations d'entraide féminines qui ont pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes rurales. Les membres de ces associations travaillent principalement dans le commerce et l'agriculture. Ces associations sont très dynamiques et sont présentes dans chaque communauté du village.

Cependant, malgré leur dynamisme et leur engagement, ces associations ne disposent pas de documents administratifs qui prouvent leur existence légale. De ce fait, elles ne peuvent pas accéder aux financements des institutions de microfinance et sont donc exclues des bénéfices du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI).

Le FAFCI est un programme de financement de microprojets lancé en 2012 par la Première Dame Madame Dominique Ouattara, dans le but d'aider les femmes de Côte d'Ivoire. Malheureusement, la plupart des femmes de Danguira ne bénéficient pas de ce programme en raison de l'absence de documents administratifs pour prouver l'existence légale de leurs associations.

Il est important de souligner que l'accès aux financements est crucial pour les associations féminines d'entraide, car cela leur permettrait de développer leurs activités et de contribuer davantage au développement socio-économique du village. Par conséquent, il est nécessaire de prendre des mesures pour faciliter l'enregistrement légal de ces associations et leur permettre d'accéder aux financements disponibles.

1.11. Données environnementales et changements climatiques

Danguira est un village situé en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY). Comme de nombreux villages dans cette zone, Danguira fait face à une pénurie de terres cultivables. Les habitants ont de plus en plus recours aux ressources naturelles du village pour subvenir à leurs besoins, en particulier les forêts classées et la Réserve Naturelle.

Malheureusement, cette pratique a des conséquences néfastes pour l'environnement. Certains riverains locaux vont jusqu'à infiltrer les forêts classées pour défricher de nouvelles terres, dans l'espoir d'augmenter leur production agricole et donc leurs revenus. Cette pratique a créé de nombreux conflits fonciers dans le village.

Afin de remédier à cette situation, plusieurs actions sont menées par des structures nationales telles que l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) et les coopératives agricoles locales. Des ONG comme Nitidae sont également impliquées dans ces actions. Ces organisations travaillent à la réhabilitation des vieilles plantations de cacao et des terres dégradées, ainsi qu'au reboisement des zones endommagées. Des sensibilisations et des formations agricoles sont également proposées pour aider les producteurs à améliorer la qualité de leurs cultures et à augmenter leurs revenus.

Cependant, le village est confronté à un autre défi majeur : les effets du changement climatique. La forte augmentation de la température dans la région a bouleversé les cycles cultureux dans le village et a entraîné de nombreuses inondations. Ces changements ont également un impact négatif sur la qualité des sols, qui deviennent de moins en moins fertiles. Les rendements des cultures sont en baisse, ce qui a un effet direct sur la productivité des exploitations agricoles.

Les cultures vivrières sont particulièrement touchées par les effets du changement climatique. Les cycles de culture sont perturbés par les variations de température, ce qui entraîne une diminution des rendements et des pertes économiques pour les agriculteurs locaux. Des solutions à long terme sont nécessaires pour aider les communautés à faire face à ces défis. Cela pourrait inclure l'introduction de nouvelles techniques de culture, la diversification des cultures et la promotion de pratiques agricoles durables qui préservent les ressources naturelles du village.

1.12.1. Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Tableau 18 : Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Risques identifiés	Conséquences	Impacts observés	Niveau de risque actuel	Mesures de réduction des risques en place et/ou d'ajustement	Niveau de risque futur (2050)
Accroissement de l'érosion des sols (hydrique et éolienne)	- Baisse des rendements et productions à cause d'une moindre fertilité ; - Montée en puissance des herbes et végétaux envahissants ; - Disparition de certaines espèces végétales, - présence marquée de concrétions, gravillons, cuirasses et cailloux dans le sol.	Les rendements sont affectés par cette érosion constatée par les agriculteurs sur les cultures de rentes	Moyen	Pratiques de conservation du sol et Amendement	Fort
Inondation des cours d'eaux	- Les cultures vivrières pratiquées dans les basfonds sont inondées ; - Les routes sont coupées perturbant le trafic des biens et des marchandises	Les productions sont affectées par cette inondation constatée par les producteurs sur les cultures	Fort	Pratiques de conservation et aménagement des basfonds	Fort
Vents fréquents et violents	- Les bois d'hévéas sont abattus ; - Toitures de maisons décoiffées	Baisse de la production d'hévéa.	Faible	Pratique d'agroforesterie	Fort
Forte chaleur	assèchement des jeunes plants de cacao et d'hévéa	- Baisse des productions agricoles ; - Pauvreté grandissante ;	Moyen	Pratique d'agroforesterie	Fort

Source : Enquête village

1.12.2. Matrice d'Adaptation selon la perception des changements climatiques

Tableau 19 : Matrice d'adaptation aux changements climatiques

Perception de l'évolution du climat par les acteurs du village	Ressources, secteurs ou groupes exposés à cette évolution	Effets de cette évolution sur la ressource, le secteur ou le groupe exposé	Mesures entreprises	Défis actuels par rapport aux efforts de lutte contre les changements climatiques	Identification des tendances futures de cette évolution (projections climatiques)	Evaluation des stratégies/mesures d'adaptation actuelle face aux conditions futures
-Irrégularité des pluies -Inondation -Chaleur excessive	-Agriculture et maraîchage en particulier -Agriculture, le secteur du commerce, et la population toute entière -Producteur de cacao et d'hévéa	-Développement anormal des cultures -Perte de récoltes et des gains -Migrations -Cherté de la vie -Ralentit les activités commerciales -Conflits sociaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles -Conflits foncier relatifs à l'occupation des terres	Protection des Habitats (zones humides) Agroforesterie Dispositifs de stockage de l'eau Délimitation des parcelles et terroirs villageois	Capacités techniques et d'analyse Développement des projets et mobilisation des ressources de financement Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de maraîchers dans la mise en place de pratiques résilientes Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de cacao et d'hévéa dans la mise en place de pratiques résilientes	Augmentation de la pluviométrie annuelle Intensification des épisodes pluvieux Augmentation continue des températures	Les mesures paraissent pertinentes ; nécessité d'envisager des ouvrages ou pratiques de protection contre l'érosion

Source : Enquête village

II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT

Photo 16 : Atelier DGP avec la population de Danguira



L'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) organisé le 25 Août 2022 dans le village de Danguira, a permis de faire ressortir les besoins des populations.

Ces besoins sont repartis dans 08 domaines que sont : Agriculture et élevage ; Education ; Eau et électricité ; Route et transport ; Commerce ; Hygiène et Santé ; Sécurité ; Environnement.

Toutes les difficultés relevées dans chaque domaine par les populations sont inscrites et analysées dans les arbres à problème suivants :

2.1. Domaine 1 : Agriculture, Elevage et Pêche

Dans le secteur Agricole, qui reste l'activité principale des habitants du village de Danguira, le principal enjeu qui s'est posé lors du Diagnostic Global Participatif (DGP) est :

▪ **Les revenus des producteurs agricoles sont faibles.**

Les populations ont expliqué que cette situation était due à plusieurs facteurs tels que :

- ✓ Les productions agricoles sont faibles ;
- ✓ La commercialisation des produits agricoles est difficile ;
- ✓ Les productions animales sont faibles ;

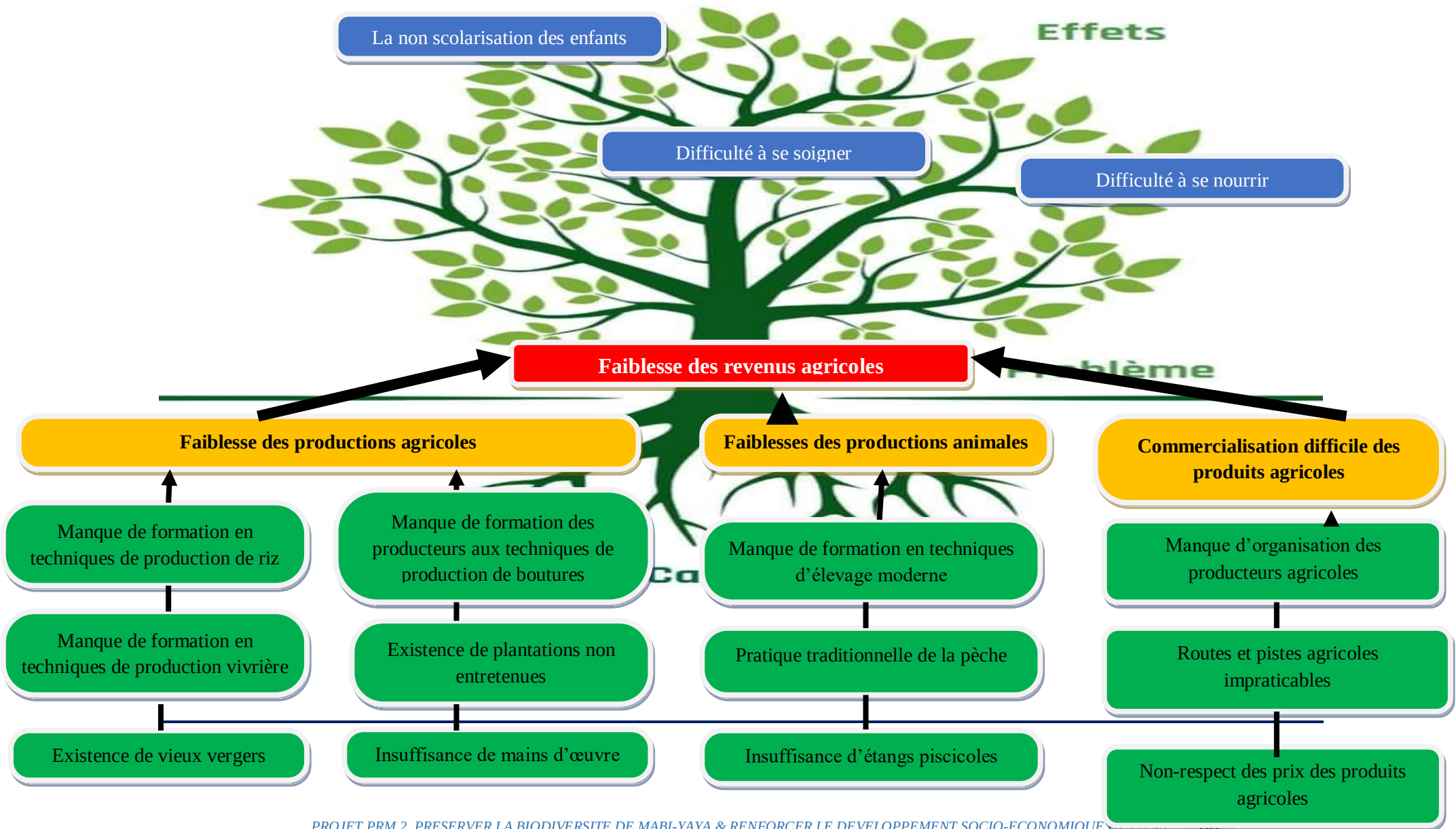
Cette situation a un impact important sur la vie des agriculteurs, qui ont des difficultés à subvenir aux besoins de leur famille, notamment à envoyer leurs enfants à l'école, à les nourrir et à prendre soin d'eux-mêmes.

Pour remédier à ce problème, un certain nombre d'actions ont été proposées par les populations, notamment :

- ✓ Faciliter l'accès aux semences améliorées ;
- ✓ Former les producteurs de Cacao et de l'hévéa aux bonnes pratiques agricoles (BPA) ;
- ✓ Faire respecter les prix d'achats des produits agricoles ;
- ✓ Mécaniser l'agriculture ;
- ✓ Former les éleveurs aux techniques d'élevage moderne ;
- ✓ Créer de coopératives agricoles ;
- ✓ Organiser les producteurs ;
- ✓ Réhabiliter les plantations ;
- ✓ Créer des étangs piscicoles ;
- ✓ Former les jeunes à la création d'étangs piscicoles .

Ces actions ont pour objectif d'améliorer la productivité agricole, de faciliter la commercialisation des produits, d'augmenter les revenus des agriculteurs et de leur permettre de mieux prendre soin de leur famille. Il est également important de souligner que l'implication des jeunes du village dans ces actions, en étant formés à la création d'étangs piscicoles, leur permettra de contribuer au développement économique du village à long terme.

Figure 06: arbre à problème de l'agriculture, l'élevage et la pêche



2.2. Domaine 2 : Education

Le secteur de l'éducation dans le village fait face à de nombreuses difficultés, et le Diagnostic Global Participatif (DGP) a permis aux villageois de mettre en lumière un problème central, à savoir :

▪ **Le système éducatif local est dysfonctionnel.**

Cette situation est due à plusieurs raisons, notamment :

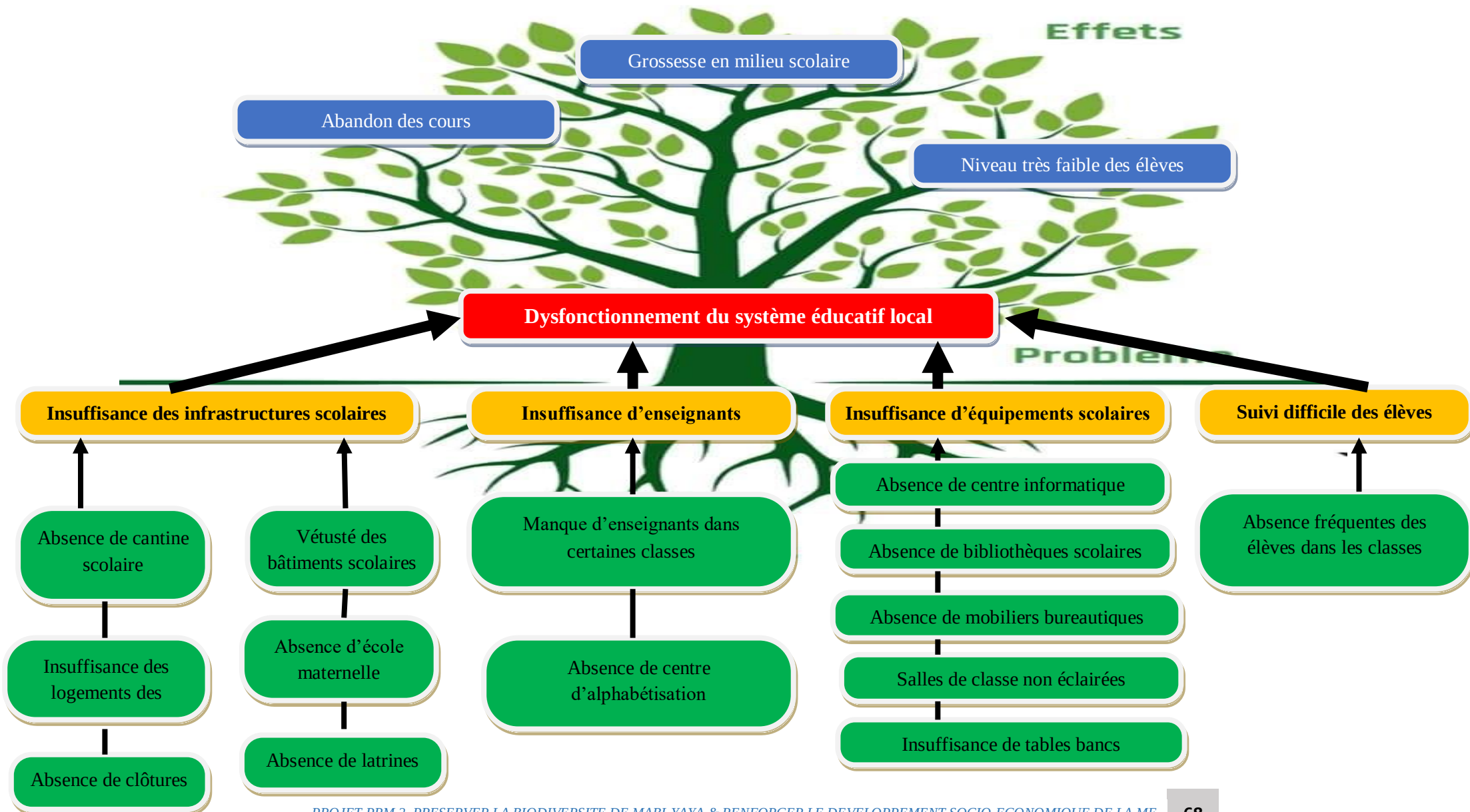
- ✓ l'insuffisance d'infrastructures scolaires ;
- ✓ l'insuffisance d'équipements scolaires ;
- ✓ l'insuffisance d'enseignants ;
- ✓ le suivi difficile des élèves .

Les conséquences de ces difficultés sont désastreuses pour les élèves, car elles sont souvent contraintes d'abandonner leur scolarité, certaines font face à des grossesses précoces, et le niveau des apprenants dans les écoles est faible. Pour résoudre ce problème, plusieurs solutions ont été proposées par les villageois :

- ✓ Doter les écoles en matériels didactiques pour faciliter l'apprentissage des élèves ;
- ✓ Equiper les écoles en tables bancs pour améliorer les conditions d'études ;
- ✓ Eclairer les salles de classes pour permettre aux élèves d'étudier même pendant les périodes de faible luminosité ;
- ✓ Construire des écoles primaires pour permettre aux enfants d'avoir accès à une éducation de qualité dès leur plus jeune âge ;
- ✓ Construire des latrines pour faciliter l'hygiène dans les écoles ;
- ✓ Sensibiliser les élèves sur les grossesses en milieu scolaire afin de prévenir les grossesses précoces ;
- ✓ Construire des logements pour les enseignants pour les inciter à travailler dans le village ;
- ✓ Réduire les effectifs des élèves dans les salles de classe pour permettre aux enseignants de mieux suivre chaque élève ;
- ✓ Renforcer l'effectif du personnel enseignant pour permettre une meilleure qualité d'enseignement.

En mettant en œuvre ces solutions, le village de Danguira pourrait améliorer ainsi le fonctionnement de son système éducatif et offrir ainsi une meilleure éducation à ses enfants, ce qui est essentiel pour leur avenir et celui de la communauté.

Figure 07 : Arbre à problème de l'éducation



2.3. Domaine 3 : Eau & Electricité

Le principal problème soulevé par les populations dans le domaine de l'eau et de l'électricité est :

- **L'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité est difficile.**

En effet, l'approvisionnement en eau potable dans certains quartiers est difficile et l'eau des puits est également inbuvable et sale, aussi le village ne dispose pas d'agence de la SODECI et de la CIE pour le règlement des factures et la gestion des soucis liés à la fourniture en eau et en électricité.

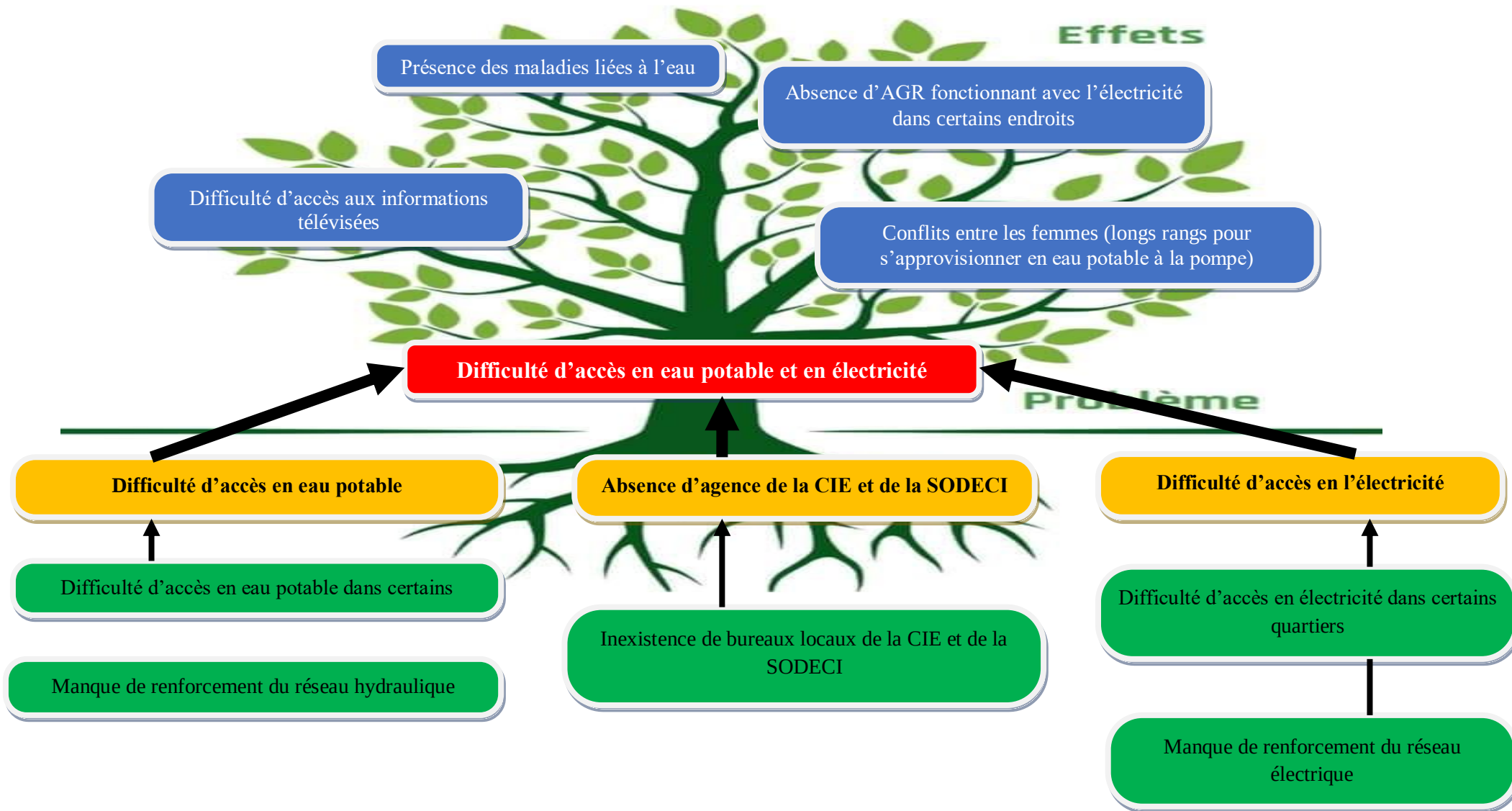
Les populations dans certains quartiers du village ont également des difficultés à se fournir en électricité.

En raison de toutes ces difficultés, certaines activités génératrices de Revenus (AGR) ne peuvent pas se réaliser en raison du manque d'électricité dans certains quartiers du village et on a aussi la présence de plusieurs maladies hydriques (choléra, diarrhée, dysenterie, hépatite A, fièvre typhoïde).

Les populations ont suggéré des actions à mener afin de résoudre le problème, il s'agit :

- ✓ Faire une extension du réseau électrique et hydraulique ;
- ✓ Renforcer le réseau électrique et hydraulique ;
- ✓ Faire des plaidoyers auprès de la CIE et la SODECI afin d'installer des agences locales de la CIE et de la SODECI.

Figure 08 : Arbre à problème de l'eau et l'électricité



2.4. Domaine 4 : Santé & Hygiène

Les Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) réalisés à Danguira ont permis aux populations de faire ressortir dans le secteur de l'hygiène et la santé un problème central, qui est :

- **l'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène est difficile.**

Les normes relatives à l'hygiène et à l'assainissement ne sont pas respectées.

En effet, les déchets sont souvent laissés à l'air libre, ce qui porte les moustiques et d'autres insectes nuisibles. Les animaux divaguent librement, ce qui contribue à la propagation des maladies. En outre, la plupart des habitations n'ont pas de latrines, ce qui entraîne une mauvaise hygiène et peut causer des maladies. Le village est également enherbé, ce qui favorise la prolifération de moustiques et autres insectes.

Le manque d'équipements sanitaires adéquats est également une difficulté majeure. L'ambulance disponible n'a pas de conducteur qualifié, et le centre de santé ne dispose pas suffisamment de lits d'hospitalisation. Les médicaments sont souvent difficiles à trouver, ce qui rend l'accès aux soins de santé encore plus difficile pour les populations locales.

En outre, le personnel soignant est en nombre insuffisant et souvent surchargé. Les locaux du centre de santé sont vétustes et délabrés, ce qui rend le travail des professionnels de santé encore plus difficile.

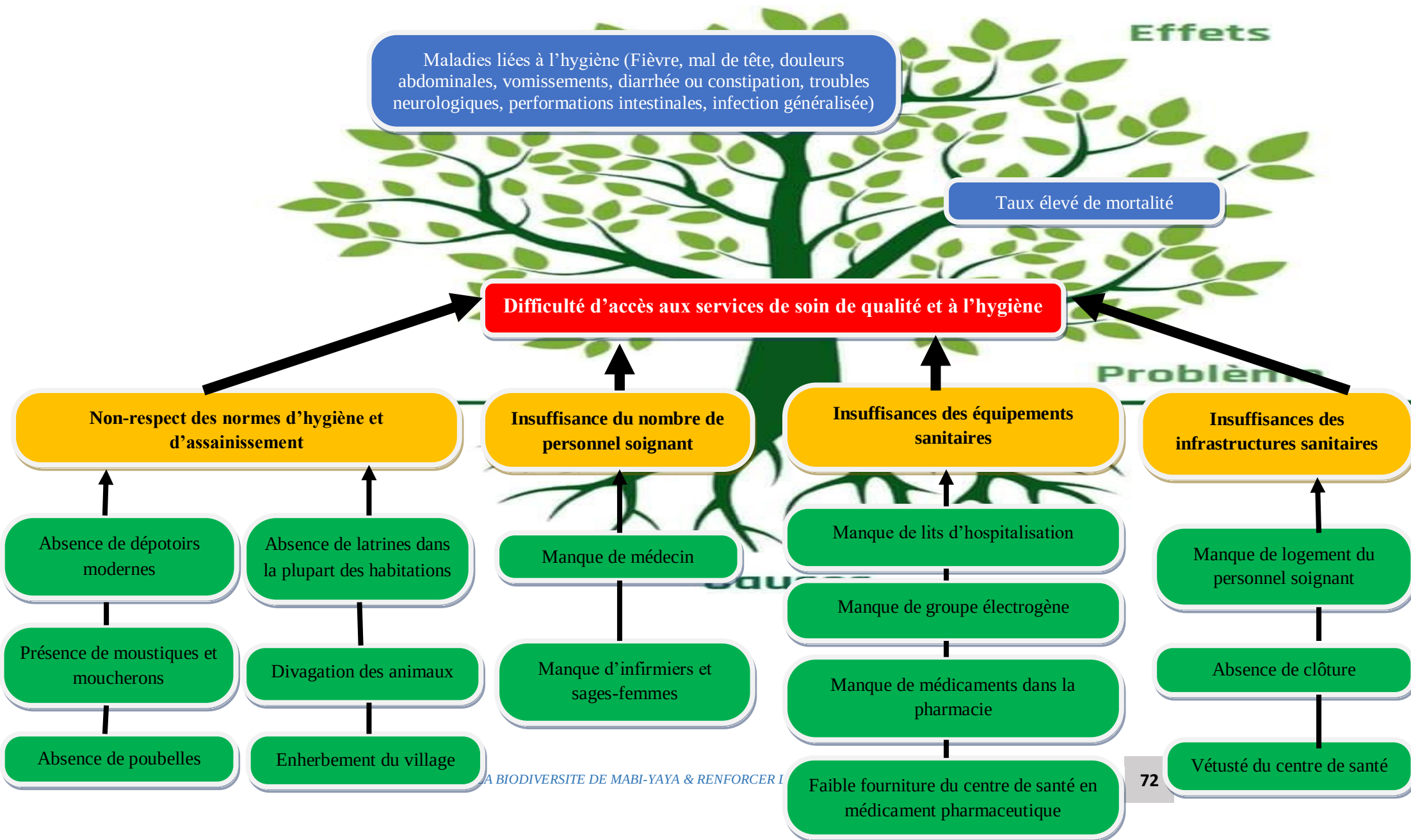
Les conséquences de ces nombreuses difficultés dans le domaine de la santé et de l'hygiène sont graves. Le taux de mortalité est élevé dans la région, et les maladies liées à l'hygiène, telles que les fièvres, les maux de tête et les infections généralisées, sont courantes.

Face à ces problèmes, les populations ont proposé plusieurs actions à mettre en place pour améliorer la situation. Ils ont proposé de réhabiliter l'infirmerie existante, ou de construire un hôpital général pour permettre l'accès à des soins de santé de qualité. Ils ont également proposé de construire des latrines pour améliorer l'hygiène, d'installer des poubelles modernes pour résoudre le problème des déchets, et de clôturer le centre de santé pour améliorer la sécurité.

De plus, les populations ont recommandé d'équiper le centre de santé de lits d'hospitalisation supplémentaires, de majorer l'effectif du personnel soignant, de réduire les coûts de prestations médicales et de demander aux professionnels de santé d'être plus présents au travail.

Ces actions proposées par les populations locales peuvent contribuer à résoudre les problèmes de santé et d'hygiène dans le village de Danguira. Cependant, il faudra mettre en place une collaboration entre les autorités locales, et les populations locales pour leur réussite.

Figure 09 : Arbre à problème de Santé et Hygiène



2.5. Domaine 5 : Routes et transports

Concernant le secteur des routes et transports, le problème central qui est ressorti des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) est :

- **Le déplacement des biens et des personnes est difficile.**

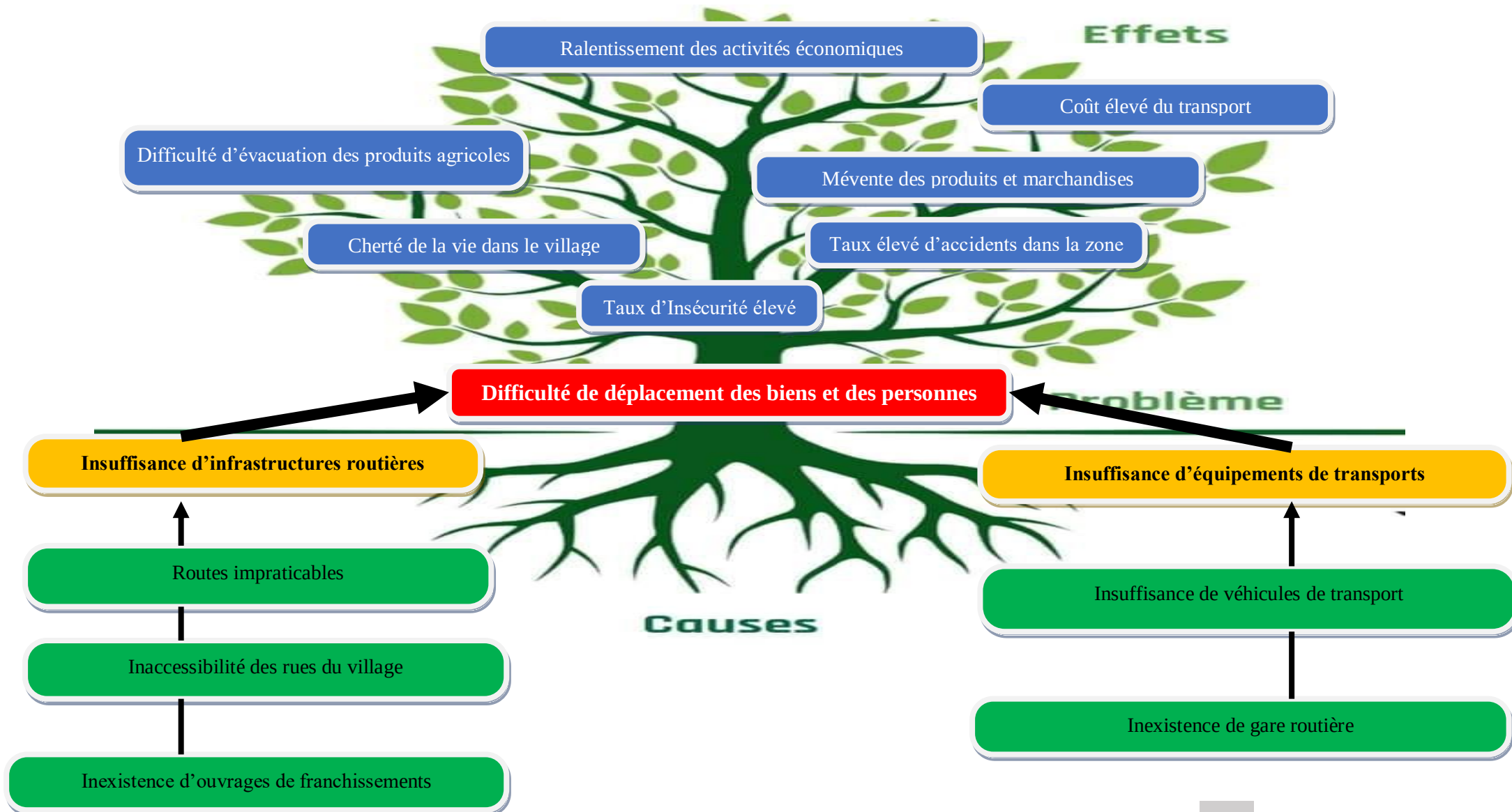
Le secteur des routes et transports est au cœur des préoccupations des habitants de Danguira.

En effet, les voies d'accès au village sont dans un état désastreux, ce qui rend les déplacements des biens et des personnes très difficiles. Les ouvrages de franchissement sont rares, voire inexistants, ce qui augmente les risques d'accidents. Les rues du village sont également peu praticables, ce qui ralentit les activités économiques et entrave la vie quotidienne des habitants.

Tous ces problèmes ont un impact important sur la vie des habitants de Danguira. Les accidents de la route sont fréquents et peuvent causer des blessures graves voire la mort. Les difficultés de transport des produits agricoles entravent le développement économique de la zone, tandis que le manque de véhicules modernes et de gare routière limite l'accessibilité du village pour les visiteurs et les investisseurs.

Face à ces enjeux, les populations ont énuméré un certain nombre d'actions à mettre en place pour remédier à la situation. Parmi ces actions, il y a notamment la nécessité de reprofiler les voies d'accès au village, de construire des ouvrages de franchissement pour sécuriser les déplacements, de doter le village de véhicules de transport modernes pour faciliter les échanges commerciaux et de construire une gare routière moderne pour améliorer l'accessibilité du village. Enfin, l'ouverture des rues du village permettra de fluidifier la circulation et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Figure 10 : Arbre à problème de Routes et Transports



2.6. Domaine 6 : Commerce

Lors des DGP, les populations ont pu ressortir dans le domaine Commercial un problème central qui est :

- **Les échanges commerciaux sont faibles.**

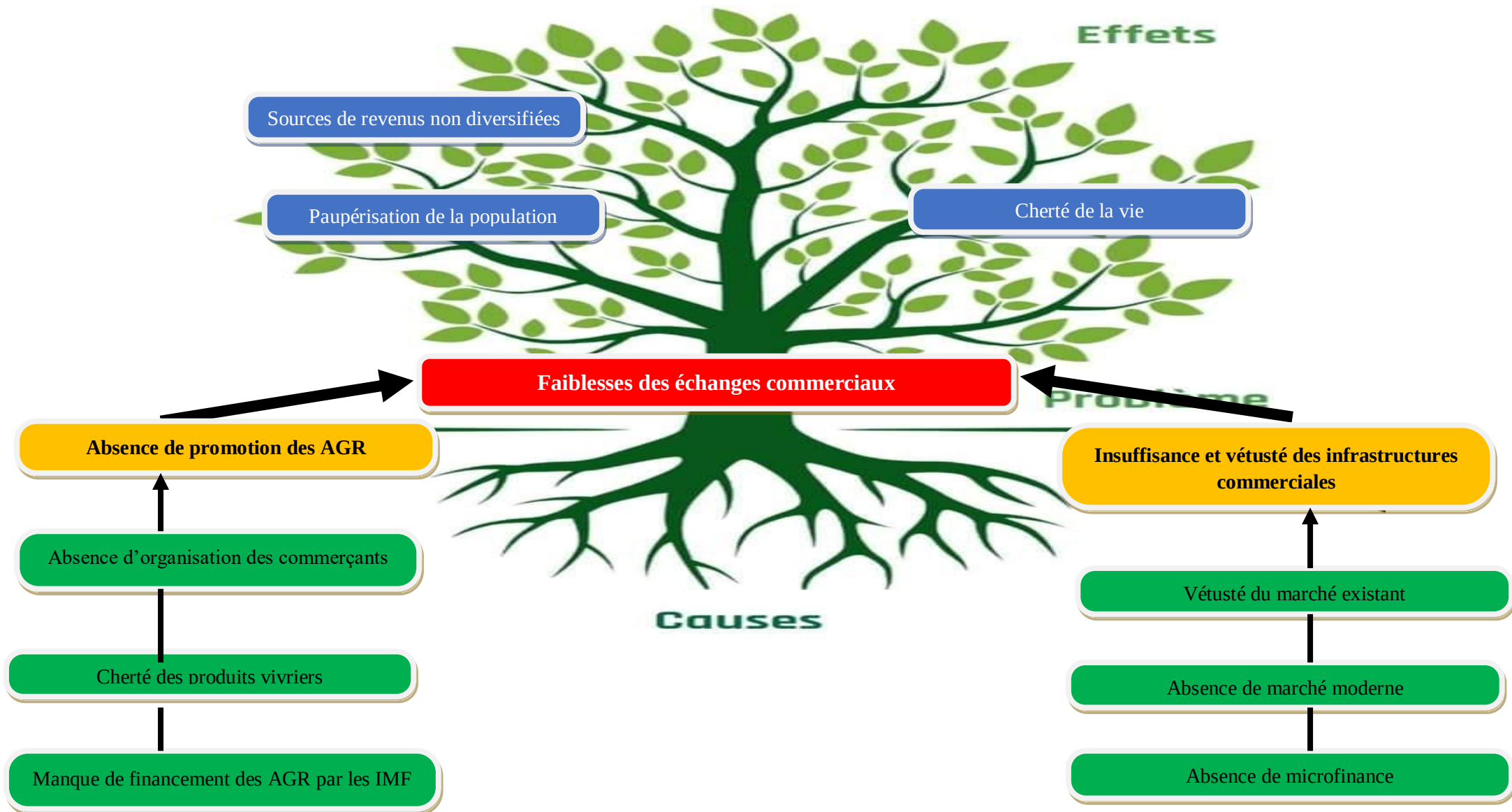
En effet, il a été constaté que le village ne dispose pas d'organisation formelle de commerçants et que le marché existant est mal approvisionné en vivres. De plus, les commerçants locaux ont des difficultés à accéder à des crédits pour développer leurs activités et le village manque d'infrastructures commerciales adéquates.

Toutes ces difficultés ont des conséquences négatives sur la vie quotidienne des habitants, notamment en ce qui concerne le coût de la vie, la non-diversification des revenus et l'exode rural.

Pour remédier à ce problème, les populations ont proposé plusieurs actions à mener, telles que la réhabilitation et l'équipement des marchés, l'octroi de crédits aux commerçants, l'organisation des commerçants locaux, le contrôle des prix des denrées alimentaires et l'installation de microfinances.

En mettant en œuvre ces actions, il serait possible de favoriser le développement du commerce local, d'améliorer l'approvisionnement en denrées alimentaires de base et de contribuer à la réduction de la pauvreté dans le village. .

Figure 11 : Arbre à problème du domaine Commerce



2.7. Domaine 7 : Sécurité

Le domaine de la sécurité est ressorti des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) et les populations ont relevées un problème central qui est :

- **La sécurité des biens et des personnes est faible.**

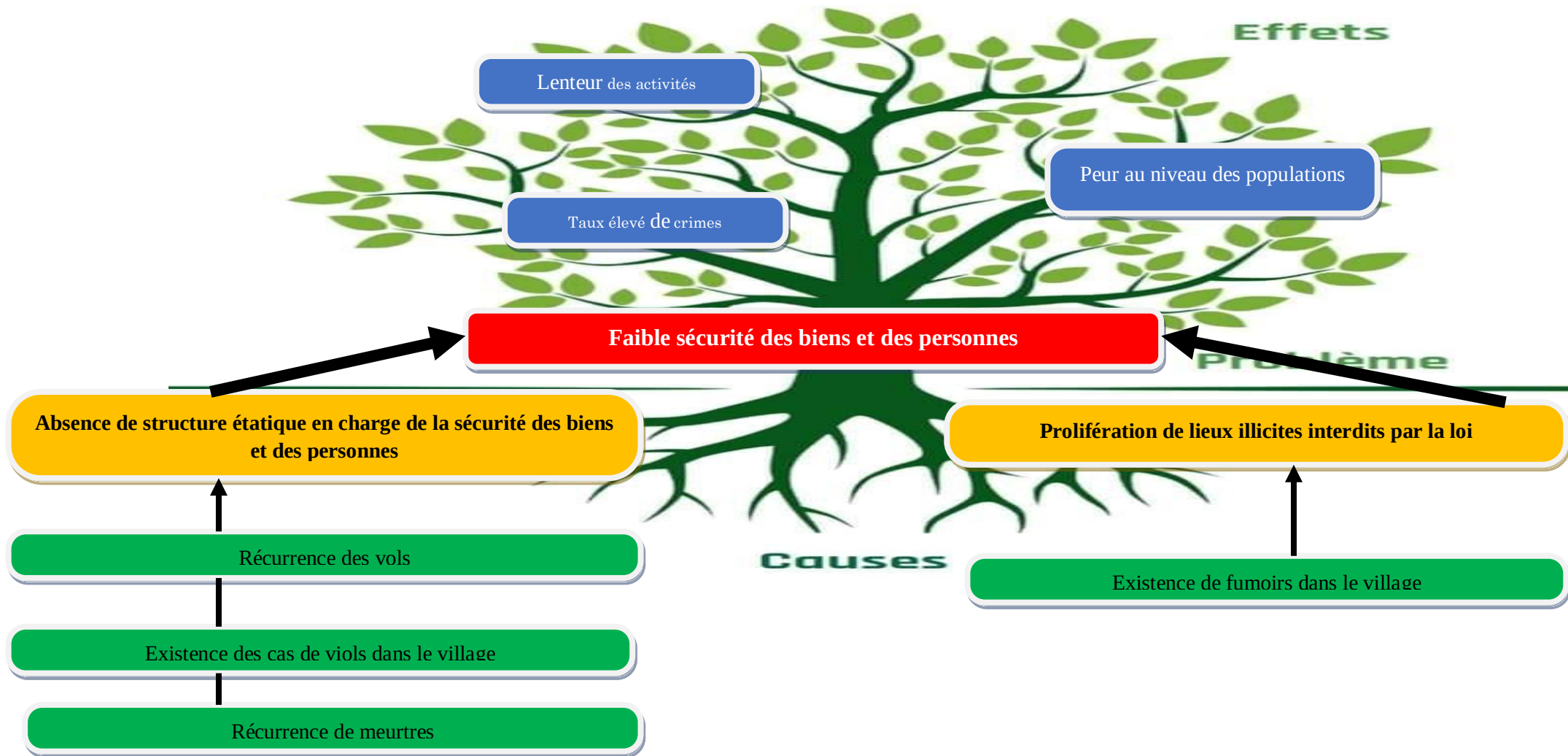
Ce problème central a pour racine :

- ✓ La prolifération dans le village des lieux illégaux dans le village ;
- ✓ Absence de structures étatiques en charge de veiller sur la sécurité des personnes et des biens ;

Le village compte des fumoirs où certains jeunes consomment des substances illicites, et les habitants sont souvent victimes de différents types de crimes, tels que des vols répétés. Ces problèmes de sécurité ont un impact négatif sur la qualité de vie des habitants.

Afin de remédier à cette situation, les populations proposent l'installation d'une brigade de gendarmerie dans le village, pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Figure 12 : Arbre à problème du domaine sécurité



2.8. Domaine 8 : Environnement

Dans le secteur environnemental, les populations ont ressorti comme problème central :

- **La gestion durable des ressources naturelles (Réserves, Forêts, Cours d'eau, Terres, etc.) est difficile.**

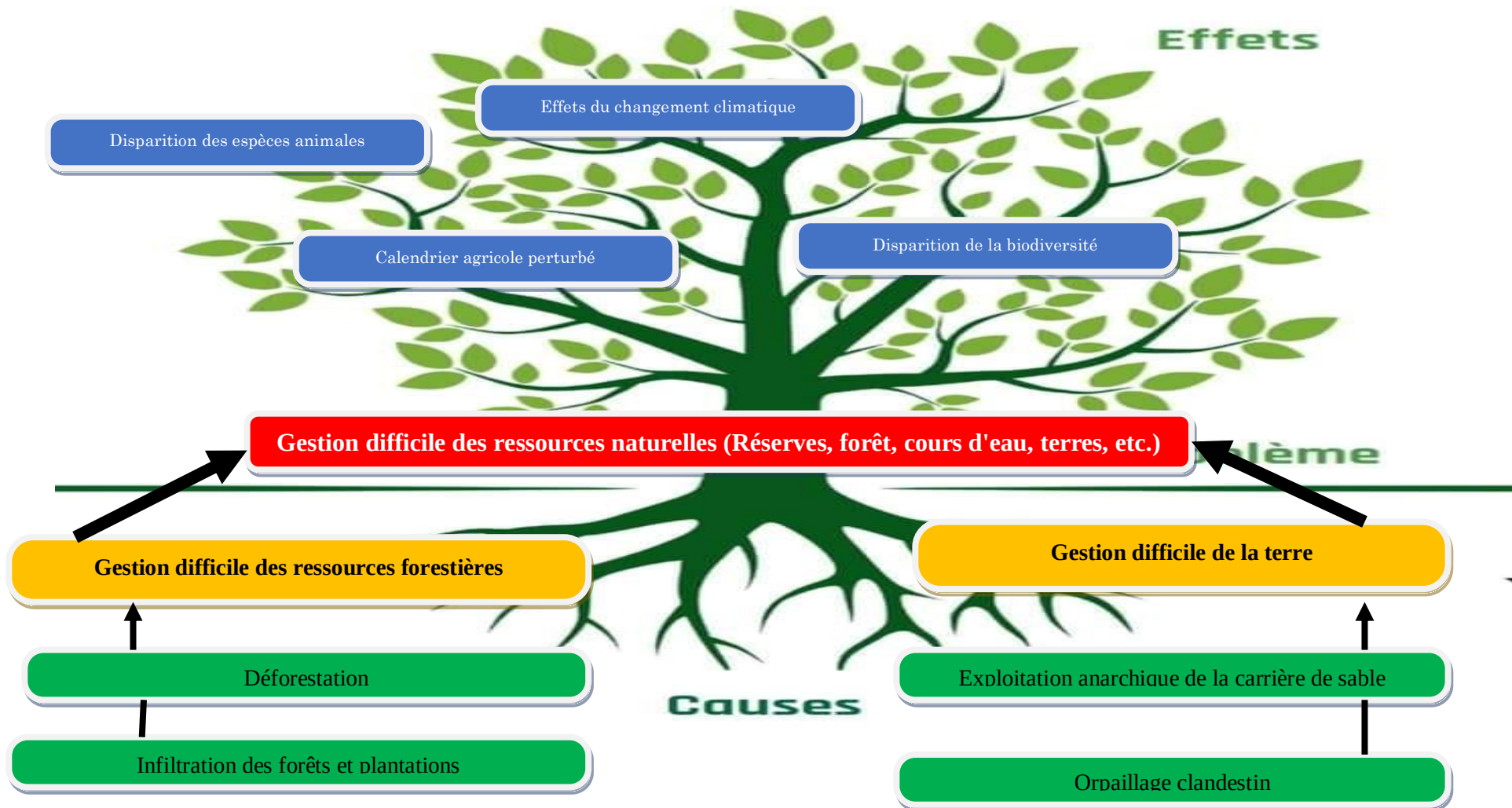
Ce problème est causé par la destruction des forêts et plantations agricoles par les exploitants forestiers, aussi l'infiltration des populations dans les forêts classées et la Réserve.

Ces difficultés engendrent la disparition des espèces animales, la disparition de la biodiversité ; et exposent les populations aux effets néfastes du changement climatique.

Pour remédier à cela, les populations proposent de :

- ✓ Sensibiliser les populations sur le nouveau code forestier en vigueur ;
- ✓ Reboiser 100 ha de forêt ;
- ✓ Lutter contre le braconnage ;
- ✓ Sensibiliser les producteurs sur l'utilisation rationnelle des pesticides.

Figure 16 : Arbre à problème de l'Environnement



III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE

3.1. Vision et orientations stratégiques de la Côte d'Ivoire

La vision se définit comme étant un ensemble formé par la description du futur, la raison d'être et les valeurs d'une organisation. Elle n'est pas une simple ambition, elle doit contenir la véritable raison d'être de l'organisation pour le long terme, elle doit être exprimée de manière claire, synthétique et interpellante pour être appropriable et mobilisatrice.

La vision de la Côte d'Ivoire, déclinée dans l'étude prospective « *Côte d'Ivoire 2040* », s'énonce comme suit :

« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ».

Cette vision repose sur 04 piliers :

- ✓ la Côte d'Ivoire, puissance industrielle
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation démocratique
- ✓ la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde

La réalisation de cette vision a été traduite par le résultat global du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 qui se décline en six (06) orientations stratégiques :

1. l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes;
2. le développement du capital humain et promotion de l'emploi;
3. le développement du secteur privé et de l'investissement ;
4. le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
5. le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
6. le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.

3.2. Vision de la région de la Mé

La vision de la région de la Mé, région à laquelle appartient le village de Danguira est :

« La Mé, un pôle économique prospère, solidaire et un modèle de développement local durable, et inclusif ».

Pour atteindre cette vision (2022-2026), cinq (05) principaux axes ou orientations stratégiques ont été identifiés par les acteurs de développement de la région, il s'agit :

1. développement de l'économie locale
2. développement du capital humain et promotion de l'emploi
3. développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement
4. renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale
5. renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration

3.3. Vision du village de Danguira

La vision adoptée par les acteurs de développement de Danguira est la suivante :

« A l'horizon 2032, Danguira pôle agricole et forestier dynamique de la région de la Mé, est exemple de cohésion sociale et de modernité durable ».

A travers cette vision, la population de Danguira, ambitionne de transformer leur localité en cité agricole développée, accessible à tous, respectueuse des normes environnementales et modèle de cohésion sociale et de développement économique durable.

Photo 17 : *Atelier de formulation de la vision et la validation préliminaire du rapport DGP*



3.4. Les Orientations stratégiques du village de Danguira

Les orientations stratégiques de développement de la localité de Danguira sont définies à partir de la synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ainsi, les participants à l'atelier de planification se sont donné les quatre (04) axes suivants :

- 1- Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale ;
- 2- Réduire la pauvreté ;
- 3- Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- 4- Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)

3.6. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les objectifs spécifiques de la localité de Danguira et les résultats attendus ont été formulés à partir des axes stratégiques retenus. Ainsi, pour chaque stratégie, des objectifs spécifiques, des résultats attendus ainsi que des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) ont été formulés conformément aux Orientations Stratégiques nationales, régionales, et internationales (PND, PSD, ODD) comme suit dans le tableaux ci-dessous:

Tableau 20 : Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)⁵

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
GOUVERNANCE ET ETHIQUE	Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale	OS 1 : Construire une brigade de gendarmerie	Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ; Axe 5 : renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration	Axe Stratégique 6 : le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.	ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

⁵ Les Objectifs de Développement Durable (ODD) en Annexe 3

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ECONOMIE	Réduire la pauvreté	OS 1: Améliorer les revenus des producteurs	Axe 1 : développement de l'économie locale	Axe stratégique 1 : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ; Axe stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement ;	ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ; ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
		OS 2 : Améliorer les échanges commerciaux dans le village	Axe 1 : développement de l'économie locale	Axe Stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement;	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
		OS 3: Faciliter le déplacement des biens et des personnes	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe Stratégique 3 : le développement du secteur privé et de l'investissement;	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	OS 1 : Rendre fonctionnel le système éducatif local	Axe 2 : développement du capital humain et promotion de l'emploi	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi ; Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale;	ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	OS 2 : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi ; Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ; ODD 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
		OS 3 : Faciliter l'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène	Axe 4 : renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale	Axe stratégique 2 : le développement du capital humain et promotion de l'emploi ; Axe stratégique 4 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ENVIRONNEMENT	Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)	OS 1 : Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)	Axe 3 : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	Axe stratégique 5 : le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique	ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ; ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION

4.1. Cadre logique et planification par programme

Le cadre logique est un outil de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), il nous aidera à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quel est le but du Programme/projet et quels sont les résultats attendus ?
- ✓ Quelles activités devraient être menées pour atteindre ces résultats ? Est-ce que ces résultats concourent réellement aux objectifs ?
- ✓ Quels risques pourraient affecter l'atteinte des objectifs et le déroulé du Programme/projet comme anticipé ?
- ✓ Comment seront mesurés l'évolution des activités et l'atteinte des objectifs ?
- ✓ Comment et sous quelle forme seront obtenues ces données ?
- ✓ Sur quelle période réaliser les programmes/projets ?

Le cadre logique synthétise donc sous forme de tableau toutes les informations clés d'un Programme/projet: objectifs, résultats, activités, hypothèses/risques, programmation, ressources.

Dans ce PDL, nous verrons successivement les cadres logiques des quatre (04) programmes⁶ identifiés lors des ateliers de planification, il s'agit notamment de :

- la Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale (Programme 1) ;
- la réduction de la pauvreté dans le village (Programme 2) ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité (Programme 3) ;
- la préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.) (Programme 4).

⁶ Un programme est un ensemble de projets, dépendants les uns des autres, et qui contribuent à atteindre un même objectif

4.1.1. Programme 1 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale

Tableau 21 : Cadre logique du programme 1

Objectif Global 1 (OG 1) : Promouvoir la cohésion sociale et la bonne gouvernance locale																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Améliorer la sécurité des biens et des personnes						Chronogramme										Budget (Fr CFA)
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R 1.1 : La brigade de la gendarmerie est installée, la sécurité des biens et des personnes est améliorée	Construire une brigade de gendarmerie dans le village	CDL ;Chefferie ; Mutuelle ; administration	Brigade de la gendarmerie installée	PV de réception	Indisponibilité financière / Involonté politique											25 000 000

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.2. Programme 2 : Réduction de la pauvreté dans le village

Tableau 22 : Cadre logique du programme 2

Objectif Global 2 (OG 2) : Réduire le taux de pauvreté dans le village d'ici l'horizon 2032																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Améliorer les revenus des producteurs						Chronogramme										Budget (Frs CFA)
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R 1.1 : Les productions agricoles sont améliorées	Réhabiliter les plantations de cacao	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Producteurs ; Coopératives ; ONG ; ANADER ; CCC	Superficie de plantation effectivement réhabilitée	Rapport de fin d'activité / Fiche de suivi des plantations	Indisponibilité de fonds											10 000 000
	Former les producteurs de cacao et d'hévéa aux bonnes pratiques agricoles (BPA)	CDL ; CCC ; Chefferie ; ANADER ; SAPH ; Mutuelle ; Producteurs ; ONG	Nombre de personnes formées aux BPA	Rapport de formation / Listes de présence	Indisponibilité de fonds / Involonté de la population											1 000 000
	Former et équiper les jeunes aux techniques de production améliorée de manioc	CDL ; CNRA ; Mutuelle ; ONG ; ANADER ; AEJ	Nombre de jeune formé et équipé en technique de production améliorée de manioc	Rapport de formation / listes de présence / PV de réception de matériel	Indisponibilité de fonds / Involonté des jeunes											12 000 000

R 1.2 : les productions animales sont améliorées	Former les jeunes aux techniques d'élevages modernes	CDL ; Chefferie ; Population ; ONG ; ANADER ; Mutuelle ; AEJ	Nombre de jeunes formés	Rapport de formation	Indisponibilité de fond / Involonté des jeunes											20 000 000
	Créer et former les jeunes aux techniques création d'étangs piscicoles	CDL ; Chefferie ; Population ; ANADER	Nombre d'étangs piscicoles créés	PV de réception	Indisponibilité de fonds											10 000 000
R 1.3 : La commercialisation des produits agricoles est facilitée	Organiser les producteurs	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; ONG	Nombre d'association de producteurs	Rapport d'activité	Indisponibilité des fonds											
	Faire des plaidoyers auprès du Conseil Café-Cacao afin d'assurer et maintenir par le contrôle (Prix ; Qualité) des prix des produits agricoles dans le village	CDL ; Mutuelle ; Conseil Café Cacao ; Coopératives ; Producteurs	Nombre de session de rencontre avec le CCC / Prix d'achat des produits agricoles	PV de réunion / Liste de présence	Involonté du CDL											
	Créer une coopérative agricole	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ANADER	Nombre de coopérative créée	Documents de création	Indisponibilité de fonds											5 000 000

Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Améliorer les échanges commerciaux dans le village						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
R 2.1 : Les infrastructures et équipements commerciaux sont suffisants et modernes	Réhabiliter et équiper les marchés	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Communauté ; ONG	Nombre de marché réhabilité et équipé	PV de réception	Indisponibilité de fonds											35 000 000
	Installer une microfinance	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Entrepreneurs ; IMF	Nombre de microfinance installé	PV de réception	Indisponibilité de fonds/ Involonté politique											10 000 000
R 2.2 : Les activités génératrices de revenus (AGR) sont promues dans le village	Organiser les commerçants	CDL ; Chefferie ; Communauté	Nombre d'association de commerçants formalisé	Récépissé de dépôt	Involonté des commerçants											
	Octroyer des crédits aux commerçants	CDL ; Mutuelle ; IMF ; Chefferie	Nombre de commerçants ayant bénéficiés des prêts / Montant de prêt accordé	Documents financiers	Indisponibilité de fonds											
	Contrôler les prix des denrées alimentaires	CDL ; Mutuelle ; Communauté ; Chefferie	Nombre de visite de contrôle	Rapport d'activité	Involonté politique											

Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter le déplacement des biens et des personnes						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
R 3.1 : les équipements et infrastructures de transports sont suffisants et modernes	Faire des plaidoyers auprès du conseil régional afin de reprofilé les routes /pistes et construire des ouvrages de franchement du village	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; CR	Kilométrage de route/piste reprofilé / Nombre d'ouvrages de franchissements construits	PV de réception	Indisponibilité de fonds											
	Construire une gare routière	CDL ; Mutuelle ; Chefferie	Nombre de gare routière construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds											10.000.000

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.3. Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité

Tableau 23 : Cadre logique du programme 3

Objectif Global 3 (OG 3) : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Rendre fonctionnel le système éducatif local						Chronogramme										Budget (Frs CFA)
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R 1.1 : les infrastructures scolaires sont modernes et suffisantes	Construire neuf (09) logements des enseignants	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONG ; Communauté ; COGES école ; CR ; IEP	Nombre de logement construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											54 000 000

R 1.1 : les infrastructures scolaires sont modernes et suffisantes	Construire six (06) clôtures pour les écoles	CDL ; Mutuelle ; chefferie ; COGES ; ONG ; Communauté	Nombre de clôture construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds											18 000 000
	Construire douze (12) latrines pour les écoles primaires	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; COGES ; Communauté ; ONG ; IEP	Nombre de latrine construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											16 000 000
	Réhabiliter l'école primaire EPP Danguira 1	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; ONG ; COGES ; Communauté ; IEP	Nombre d'école réhabilitée	PV de réception	Indisponibilité de fonds											15 000 000
	Construire et équiper trois (03) écoles primaires	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Communauté ; ONG ; COGES ; IEP	Nombre de salle de classes construite	PV de réception	Indisponibilité de fond											60 000 000
R 1.2 : Les équipements scolaires sont suffisants	Equiper les écoles en 540 tables-bancs	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; COGES ; Communauté ; CR ; IEP	Nombre de table – banc	PV de réception	Indisponibilité de fonds											8 100 000
	Doter les bureaux des directeurs en équipements de bureaux (Armoires ; tables ; fauteuils ; ordinateurs, etc...)	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; ONG	Nombre d'équipement de bureau	PV de réception	Indisponibilité de fonds											6 000 000
	Doter les écoles de deux (02) bibliothèques	CDL ; Mutuelle ; ONG ; Chefferie ; CR	Nombre de bibliothèque	PV de réception	Indisponibilité de fonds											12 000 000
	Construire et équiper un (01) centre multimédia à l'école	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; CR ; ONG	Nombre de centre informatique construit et équipé	PV de réception	Indisponibilité de fonds											25 000 000

R 1.2 : Les équipements scolaires sont suffisants	Eclairer (électrifier) dix-huit (18) salles de classes	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; CR ; ONG ; COGES	Nombre de salle électrifiée	PV de réception	Indisponibilité de fonds												2 000 000
R 1.3 : le personnel enseignant est suffisant et qualifié	Faire des plaidoyers auprès de l'inspection de l'enseignement primaire (IEP) afin d'affecter sept (07) enseignants dans les écoles	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; IEP ; COGES	Nombre de session de rencontre avec IEP / Nombre d'enseignants affectés	PV de réunion / Ordre d'affectation	Involonté du CDL												
R 1.4 : Les élèves sont bien suivi et suivent correctement les cours	Sensibiliser les élèves sur les grossesses en milieu scolaire	CDL ; Mutuelle ; COGES ; Chefferie	Nombre de session de sensibilisation	Liste de présence / Compte rendu d'activité	Involonté du CDL												
Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget (Frs CFA)	
R 2.1 : l'accès à l'eau potable est facilité	Faire une extension du réseau hydraulique	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; SODECI ;		PV de réception	Indisponibilité de fonds												20 000 000
	Faire des plaidoyers auprès des autorités afin de renforcer le réseau hydraulique	CDL ; Mutuelle ; Chefferie	Nombre de rencontre	PV de rencontre / liste de présence													
	Faire des plaidoyers auprès des autorités afin d'installer une agence de la SODECI	CDL ; Mutuelle ; SODECI ; Chefferie	Nombre de rencontre	PV de rencontre / liste de présence													
R 2.2 : L'accès à l'électricité est facilité	Faire une extension du réseau électrique	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; CIE		PV de rencontre	Indisponibilité de fonds												35 000 000
	Faire des plaidoyers	CDL ; CIE ;	Nombre de	PV de rencontre													

R 2.2 : L'accès à l'électricité est facilité	auprès de la CIE afin de renforcer les infrastructures électriques	Mutuelle ; Chefferie	rencontre	/ liste de présence												
	Faire des plaidoyers auprès de la direction de la CIE afin d'installer une agence de la CIE	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; CIE ; CR		Rapport d'activité												
	Ouvrir les rues du village	CDL ; Mutuelle ; Communauté ; Chefferie ; CR	Nombre de rue ouverte	Rapport d'activité	Indisponibilité financière											15 000 000
Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter l'accès au service de soin de qualité et à l'hygiène						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
R 3.1 : les infrastructures sanitaires sont modernes et suffisantes	Construire une (01) clôture pour le centre de santé	CDL, Chefferie, Mutuelle, COGES ; ONG ; Entrepreneur ;	Nombre de clôture	PV de réception	Indisponibilité financière											13 000 000
	Construire un hôpital	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; ONG ; CR	Nombre Centre hospitalier construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											75 000 000
	Construire des latrines au sein CSU	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; CR	Nombre de latrine construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											5 000 000
	Construire un (01) logement pour le personnel soignant	CDL, Chefferie, Mutuelle, COGES ; ONG ; entrepreneur	Nombre de logement construit	PV de réception	Indisponibilité financière											6 000 000
	Réhabiliter le centre de santé	CDL ,Chefferie, Mutuelle, ONG, entrepreneur ;	Nombre de centre de santé réhabilité et fonctionnel	PV de réception	Indisponibilité financière											15 000 000

R.3.2 : les normes relatives à l'hygiène et à l'assainissement sont respectées	Construire et équiper deux (02) sites de collecte d'ordures ménagères.	CDL, Chefferie ; Mutuelle ; ONG ; Entrepreneur ;	Nombre de dépotoir moderne construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											5 500 000
	Sensibiliser la communauté sur les risques de la défécation à l'air libre	CDL, Chefferie, Mutuelle,	Nombre de personnes sensibilisées / Nombre de session de sensibilisation	Rapport d'activité / Listes de présence	Involonté du CDL											
	Former les éleveurs à l'élevage moderne (parcage des animaux)	CDL, Chefferie, Mutuelle , ANADER ; ONG ; Eleveurs ; INHP (Institut National de l'Hygiène Publique), Communauté	Nombre de personnes sensibilisées (H/F)	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL											
	Sensibiliser la population sur le respect de l'hygiène, et l'assainissement du village	CDL, Chefferie, Mutuelle, ONG ; INHP	Nombre de personnes sensibilisées / Nombre de session de sensibilisation	Rapport de sensibilisation / Liste de présence	Involonté du CDL											
R 3.3 : Les équipements sanitaires sont modernes et suffisants	Faire des plaidoyers auprès de la DR Santé pour augmenter la fourniture en médicament	CDL, Chefferie, Mutuelle, District Sanitaire, PSP (Pharmacie de la Santé Publique)	Stock initial et stock final de médicament	Rapport annuel de l'infirmier du CSR / Cahier d'inventaire de la pharmacie du centre de de santé	Involonté du CDL											
	Doter le centre de santé en quinze (10) lits d'hospitalisation	CDL, Mutuelle, Chefferie, Conseil Régional (CR) ; District sanitaire	Nombre de lits d'hospitalisation	Rapport annuel de l'infirmier	Indisponibilité de fonds											650 000

R 3.3 : Les équipements sanitaires sont modernes et suffisants	Doter le CSU de poubelles modernes	CDL, Mutuelle, Chefferie ; ONG ;	Nombre de poubelles	PV de réception	Indisponibilité de fonds												500 000
	Recruter et former un conducteur pour l'ambulance	CDL ; Mutuelle, Chefferie ; Conseil Régional (CR) ; District sanitaire ;	Nombre de conducteur recruté et formé	Rapport de formation / Contrat	Indisponibilité de fonds												
R.3.4 : Le personnel soignant est en nombre suffisant	Faire des plaidoyers afin d'accroître l'effectif du personnel soignant	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; District sanitaire ;	Nombre de médecin / Infirmier/ Sage-femme affecté	Ordre d'affectation	Involonté politique												

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.1.4. Programme 4 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.)

Tableau 24 : Cadre logique du programme 4

Objectif Global 4 (OG 4) : Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêts, Cours d'eau, Terres, etc...)																	
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)											Chronogramme						
Résultats	Actions à mener	Acteurs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Risques	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget (Frs CFA)	
R 1.1 : Les ressources forestières et halieutiques sont préservées, gérées de façon efficiente et durable	Sensibiliser les populations sur le nouveau code forestier	CDL ; Chefferie ; Mutuelle, ONG	Nombre de personnes sensibilisées / Nombre de session de sensibilisation	Rapport de sensibilisation / Liste de présence	Involonté du CDL												
	Construction d'un poste des eaux et forêts	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; ONG ; CR	Nombre de poste des eaux et forêts construits	PV de réception	Indisponibilité de fonds											15 000 000	

R 1.1 : Les ressources forestières et halieutiques sont préservées, gérées de façon efficiente et durable	Reboiser 100 ha de forêt	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Eaux et Forêts ; OSC ;	Superficie reboisée	Rapport d'activité	Involonté du CDL / Indisponibilité de fonds												55 000 000
	Sensibiliser les populations sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires	CDL, Chefferie, Mutuelle ; coopératives ; producteurs ;	Nombre session de sensibilisation / Nombre de personnes sensibilisées (H/F)	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL												
	Sensibilisation des populations sur les dangers l'orpaillages clandestins	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Eaux et Forêts ; OSC ;	Nombre de session de rencontre	PV de réunion	Involonté du CDL												

Source : Atelier planification, Septembre 2022

4.2. Identification des idées de projets et définition des priorités

Les idées de projets sont extraites des actions à mener (mentionnées dans les tableaux ci-dessus) dans les différents domaines d'activités. Elles sont au nombre de dix-huit (18) comme l'indique le tableau ci-après, cependant, pour plus de lisibilité, le plan est sectionné en programmes.

Tableau 25 : Récapitulatif et priorisation des projets par programme

Programmes	Projets	Point obtenu ⁷	Ordre	Domaine
Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale	Projet de construction d'une brigade de gendarmerie	77	1 ^{er}	Sécurité
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction et d'équipement de trois (03) écoles primaires	60	2 ^{ème}	Education
Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc...)	Projet de construction d'un poste des eaux et forêts	43	3 ^{ème}	Environnement
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'un hôpital général	41	4 ^{ème}	Santé & Hygiène
	Projet d'extension du réseau électrique	40	5 ^{ème}	Eau & Electricité
	Projet d'ouverture des rues du village	39	6 ^{ème}	Eau & Electricité
	Projet d'extension du réseau hydraulique	35	7 ^{ème}	Eau & Electricité
	Projet d'équipement du centre de santé urbain (CSU) en dix (10) lits d'hospitalisation	25	8 ^{ème}	Hygiène & Santé
	Projet de création de deux (02) sites de collecte d'ordures ménagères	22	9 ^{ème}	Hygiène & Santé
Réduction de la pauvreté	Projet de formation des jeunes en techniques de création d'étangs piscicoles	21	10 ^{ème}	Agriculture
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction de six (06) latrines scolaires	20	11 ^{ème}	Education
	Projet de construction de six (06) clôtures au sein des écoles primaires publiques	16	12 ^{ème}	Education

⁷ Une approche participative qui au travers l'outil « diagramme préférentiel permet aux populations de s'exprimer librement sur une base de vote à bulletins secrets. Il s'agit en effet pour chaque participant de choisir 10 projets de son choix parmi tous les projets auxquels il va attribuer ensuite un certain nombre de points allant de 10 à 1. Et le projet qui obtiendra le plus grand nombre de points est classé premier.

Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de réhabilitation de l'EPP Danguira 1	13	13 ^{ème}	Education
Réduction de la pauvreté	Projet d'organisation des producteurs en coopératives agricoles	12	14 ^{ème}	Agriculture
	Projet d'organisation des commerçants en association villageoise d'épargne et de crédits (AVEC)	11	15 ^{ème}	Commerce
	Projet de construction de deux (02) gares routières modernes	06	16 ^{ème}	Routes & transports
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'une clôture au niveau du centre de santé	06	17 ^{ème}	Hygiène & Santé
	Projet d'équipement des écoles en tables bancs	06	18 ^{ème}	Education

V • CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI- EVALUATION

5.1. Diffusion du Plan de Développement Local

Les organes chargés de la diffusion et la vulgarisation du PDL sont le CDL⁸, la chefferie, la sous – préfecture et le Conseil régional.

En effet, dès l’approbation du PDL par les populations, les autorités administratives et les services déconcentrés, le document (PDL) doit aussitôt être présenté à l’ensemble de la communauté lors d’une réunion ou grande assemblée, au besoin ; le PDL doit être présenté aux acteurs économiques, partenaires, ONG, etc...afin d’avoir l’adhésion de tous dans sa phase de mise en œuvre.

Le village doit se doter d’une stratégie de communication afin d’informer tous les acteurs et d’assurer la participation active de tous à l’exécution du plan.

Pour assurer une très bonne diffusion et exécution du PDL, le CDL doit être représentatif, il doit être composé de toutes les couches de la communauté, des leaders clés pouvant faciliter la mobilisation des ressources, ou le recherche de financement, il doit surtout être dynamique.

Cependant, une des stratégies de communication, serait de faire passer des communiqués via les radios locales afin d’informer un large public de la mise en œuvre du PDL.

5.2. Dispositif de mise en œuvre

Le CDL est l’organe chargé de l’exécution du PDL ; il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL.

Le Comité Villageois de Développement (CDL) est compétent pour la coordination de toutes les actions de développement du village.

Pour mener à bien la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences, ces dernières seront renforcées (formation, appui fonctionnel).

Le CDL intervient à toutes les étapes de mise en œuvre du PDL : la programmation annuelle, le monitoring, le suivi évaluation, la mise en œuvre concertée de certains programmes impliquant les associations locales...

Néanmoins, pour plus d’efficacité dans la mise en œuvre du PDL et la dynamisation de la participation des populations, il importe de mettre en place un dispositif institutionnel où tous les acteurs stratégiques de développement du village, du département et de la région seront représentés. Ce dispositif, basé sur la concertation, sera le lieu d’échanges sur les tranches annuelles du PDL (évaluation des projets précédents mis en œuvre, définition des prochains, ...). Il permettra de confirmer les engagements des différents acteurs quant à son exécution et d’assurer une information ascendante et descendante des dirigeants vers les habitants sur l’état de mise en œuvre du PDL.

Le CDL doit donc se réunir aux côtés du Chef de village et son conseil, des représentants des services déconcentrés de l’Etat, de la société civile, des partenaires au développement intervenant dans le village, des opérateurs économiques et autres personnes ressources.

⁸Comité de Développement Local (CDL) : Entité créée à l’échelle village qui a pour objectif de mettre en œuvre les projets issus du PDL, il remplace le CEPDL après l’élaboration du PDL.

Dans les gros villages, le CDL peut s'appuyer sur les Conseils de quartiers, afin de faciliter le partage de l'information et avoir l'adhésion de tous les habitants du quartier.

Il est important de noter que les charges liées aux activités du dispositif de concertation composé de tous les acteurs de développement, doivent être inclus dans le budget global du PDL, il s'agit des coûts liés aux rencontres, aux transports des membres, aux visites terrains, etc...

5.3. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources financières tant propres qu'externes est la condition sine qua non de la réalisation des actions et mesures prévues par le PDL. Le village doit se doter alors d'une stratégie de mobilisation des ressources dont la mise en œuvre permettra de :

- ✓ renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation de recettes;
- ✓ renforcer la participation des acteurs privés ou associatifs au financement des activités;
- ✓ saisir et utiliser à bon escient les opportunités qu'offre l'Etat ;
- ✓ renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements et autres ;
- ✓ faire recours à la coopération décentralisée ;
- ✓ rechercher dans un processus de communication très actif et attractif des partenaires à intéresser aux projets du PDL.

Pour ce faire, elle bénéficiera d'un renforcement de compétences sur plusieurs thématiques comme la mobilisation communautaire, le montage de projet, la vie associative, les recherches de financements, etc...

Toutes fois, la mobilisation des ressources financières doit être interne et externe.

Pour ce qui concerne le financement interne, l'outil clé de mobilisation reste les cotisations, c'est-à-dire les contributions volontaires des habitants et ressortissants du village ; cette contribution peut être physique (main d'œuvre, matériel, etc...) ou en numéraire.

Pour le financement externe, plusieurs structures et organisations (nationales et internationales) apportent des appuis financiers dans la réalisation de nombreuses actions de développement selon le domaine d'action identifié par le village.

Le tableau ci-dessous retrace les fonds (nationaux et internationaux) d'appui apportés par ces structures et organisations de développement.

Tableau 26 : Panorama des guichets de financement

Noms du Fonds	Objectifs	Types de financement
National		
Budget d'investissement du Conseil Régional		Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	Géré par le Conseil du Café-Cacao (CCC). Le FIMR permet de financer la réalisation d'infrastructures dans les domaines de l'entretien des pistes agricoles, de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise, de l'électrification solaire et de la sécurité en milieu rural	Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'entretien routier	Disponible à APROMAC, ce fond est destiné pour le reprofilage des routes villageoises.	Appuis techniques, apport en numéraires
Internationale		
Fonds Vert pour le Climat (GCF)	Promouvoir le changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résistantes au climat en fournissant un appui aux pays en développement pour : - limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre - s'adapter aux impacts du changement climatique	Subventions, prêt concessionnels, dette subordonnée, fonds et garanties
Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)	Mission unique : atténuer l'impact des activités humaines sur l'environnement. Secteurs : Biodiversité, Produits chimiques et déchets, Changement climatique, Foresterie, Eaux internationales, Utilisation et dégradation des sols	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels. Existence d'un «Small Grants Programme» pour les acteurs non étatiques pour le financement, jusqu'à 50 000 US\$ pour des projets «à base communautaire»
Fonds pour l'Adaptation (AF)	Financer des projets concrets d'adaptation et des programmes pilotes pour réduire les effets négatifs du changement climatique	-Subventions de coopération Sud Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; - Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Fonds de développement de l'Union Européenne	Cadre d'investissement pour les subventions, les mélanges et les	-Subventions de coopération ; -Subvention d'assistance de

	garanties pour lever des fonds privés, par l'intermédiaire du Fonds européen pour le développement durable Plus (FESD+) et de garantie pour l'action extérieure	formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Les bailleurs du développement		
Agence Française de Développement (AFD)	Le groupe Agence française de développement (AFD) finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Elle intervient dans les domaines suivants : Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance Un objectif central : 50% des projets du groupe AFD (Agence + Proparco) doivent avoir des co-bénéfices climat	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels.
Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	La GIZ est l'agence allemande de coopération internationale pour le développement. Elle traite les sujets suivants : • Développement économique rural • Conservation de la biodiversité • Environnement • Gouvernance des ressources • Énergies renouvelables et efficacité énergétique • Emploi et développement des affaires • Secteur de la sécurité	-Subventions de coopération Nord Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Banque Mondiale	Nouveaux engagements pris à la faveur de son plan d'action climat 2021-2025 : -50% dédié à l'adaptation ; -Privilégie la mobilisation du capital privé : marches carbone, obligations vertes, etc. ; -Approche programmatique à travers les "Country Climate and Development Reports" (CCDRs)	-Subventions de coopération Sud Sud et Nord Sud; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre

Source : MPD

Il est important de mentionner que, dans la mise en œuvre du PDL ou dans la recherche de financement, certaines situations peuvent constituer d'obstacles ou des risques pouvant compromettre la mise en œuvre efficiente du PDL.

Il s'agit notamment de :

- ✓ la forte politisation du CDL
- ✓ le bicéphalisme
- ✓ la défaillance au niveau des organes de contrôle et de suivi de la mise en application du PDL
- ✓ insuffisance de transfert des compétences aux collectivités territoriales par le gouvernement
- ✓ la non-tenue des réunions et des rencontres pour évaluer le PDL ;
- ✓ la non-production de rapports périodiques ;
- ✓ l'attentisme des acteurs ; -
- ✓ les rivalités politiques et conflits d'intérêts ;
- ✓ la non-application de textes réglementaires ;
- ✓ la sous-information ;
- ✓ le niveau limité de formation des responsables en charge du suivi ;
- ✓ L'absence de collaboration avec les structures politico-administratives et autres acteurs de développement
- ✓ la non programmation annuelle des projets.

Comme solutions pour remédier aux risques cités ci-dessus, une campagne de sensibilisation accrue des principaux acteurs devrait accompagner le processus de mise en œuvre du PDL.

5.4. Mécanisme du Suivi – évaluation

Il repose sur un rapportage systématique trimestriel des progrès et éventuellement des difficultés dans la conduite des activités planifiées au niveau des différents organes de la mise en œuvre du PDL. Il est basé sur un système de mesure de performances des projets/programmes, du CDL et du conseil de village, défini par les indicateurs objectivement vérifiables formulés lors de l'élaboration du PDL et des programmes annuels. Ces derniers visent à atteindre les Orientations nationales ; régionales ; et les Objectifs de Développement Durable.

Le village associe, à l'élaboration tant des outils qu'aux activités de suivi-évaluation, les services préfectoraux, le conseil régional, les partenaires de développement et les services techniques compétents. L'affinement du processus de suivi-évaluation en début d'exécution permettra le partage des tâches entre les acteurs concernés.

Par définition, le suivi est un processus continu de collecte et de traitement de données sur tous les aspects de la mise en œuvre du PDL.

Cette observation continue et critique (résultats, calendriers et coûts) de l'exécution des différentes activités du PDL, est aussi assurée en partie par le dispositif participatif mis en place, dispositif composé par les membres des CDL, des services préfectoraux, du conseil régional, des partenaires de développement, et des services techniques compétents.

Toutefois, les membres du conseil de quartier participent à la collecte de données, permettant ainsi d'assurer un suivi de proximité. Ces données sont capitalisées par trimestre, par le CDL.

La partie plus technique est assurée par le CDL, il s'agit du suivi financier permettant de veiller à la mise en place des différents financements, l'analyse des écarts entre actions planifiées et réalisées.

Le bilan annuel a pour objectif d'évaluer le plan annuel, d'analyser les écarts, de décider des mesures de correction ou de report et de faire le point financier. Ainsi, le dispositif en charge du suivi-évaluation s'appuie sur les évaluations des trois (03) premiers trimestres.

L'évaluation est réalisée avec un outil spécifique et sanctionnée par une note explicative des tendances.

Ce bilan est restitué par les techniciens du CDL, pour amendement et formulation de propositions d'ajustement. Le bilan et les propositions du CDL sont restitués au Conseil Villageois pour prise de décisions, qui seront notamment les bases de la planification de l'année suivante. Par ailleurs, il est nécessaire de travailler à la prise des coordonnées géographiques des ouvrages, des équipements, des ressources naturelles et autres potentialités économiques. Une évaluation à mi-parcours doit être organisée. Ses enjeux sont importants quant à l'exécution du PDL ; il peut être question de le redimensionner, de reformuler les objectifs fixés, d'opérer un tournant pour la réussite du plan. Pour ce faire, une analyse extérieure sera faite avec l'association des différents organes de concertation et aux services préfectoraux compétents. Une évaluation finale fera le point de la formulation des objectifs en fonction du contexte (sa pertinence), de l'atteinte des objectifs des différents programmes (son efficacité) et des changements obtenus au terme de la mise en œuvre du PDL (ses effets). Il peut s'agir d'une auto-évaluation, orchestrée par le CDL sur la base des bilans annuels.

Conclusion

Ce Plan de Développement Local est certes un document co-financé par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) avec l'appui technique de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement, mais il appartient avant tout au village de Danguira de mobiliser toutes les ressources nécessaires pour son adoption, sa vulgarisation, sa mise en œuvre et sa réussite car ce PDL a été élaboré de façon participative et inclusive avec toutes les couches de la population.

Ce PDL est un outil précieux de travail pour les acteurs du village, il permettra au village d'avoir une meilleure lisibilité des investissements nécessaires en vue d'améliorer efficacement les conditions de vie de toutes les communautés vivant dans le village.

Les actions programmées dans le PDL doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de leurs efficacités et d'y apporter les mesures correctives nécessaires

Cependant, en vue d'aider le CDL à relever les défis et d'assurer le bien-être de toutes les couches de la population, il est recommandable :

- ✓ d'élaborer et de mettre, au début de chaque année, le plan annuel villageois à la disposition de tous les acteurs du village ;
- ✓ laisser les considérations partisans dans la mise en œuvre du PDL, de prendre suffisamment du recul et de se mettre résolument au travail ;
- ✓ d'organiser chaque année une journée de concertation des différents acteurs pour présenter le plan d'actions annuel du village et les résultats de l'année précédente.

Annexe 1 : Plans annuels et quinquennaux des 10 projets prioritaires

Tableau 27 : Plans Quinquennaux des 10 projets prioritaires du Village

Programme 1 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la cohésion sociale								
Projet 1 : Projet de construction d'une brigade de gendarmerie								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
La brigade de la gendarmerie est installée, la sécurité des biens et des personnes est améliorée	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/Chefferie						
	Choisir le site pour le projet	Chefferie / CDL						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle/Chefferie						
	Apporter un appui conseil	Sous-préfet						
	Construction de la brigade	Entrepreneur						25 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 2 : Projet de construction et d'équipement de trois (03) écoles primaires								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Budget
Trois nouvelles écoles sont construites et fonctionnelles, les effectifs des élèves sont réduits dans les salles de classes et travaillent dans de bonnes conditions	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/ Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/ Chefferie						
	Choisir les sites	CDL/ Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	IEP						
	Construction et équipement des écoles	Entrepreneur						60 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception du materiel	CDL / COGES / IEP						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 4 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc...)								
Projet 3 : Projet de construction d'un poste des eaux et forêts								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Budget
Un poste des eaux et forêts est fonctionnels et abritent des agents qui protègent les ressources naturelles de la zone	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/ Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle / Chefferie						
	Choisir le site pour le projet	Chefferie /CDL						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL						
	Apporter un appui conseil	Eaux et forêts						
	Construction du poste	Entreprise						15 000 000
	Suivi des activités	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire	Entrepreneur / CDL						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 4 : Projet de construction d'un centre hospitalier								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					Budget
			Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	
Un centre hospitalier est construit et est fonctionnel, tous les malades de la sous-préfecture sont soignés correctement	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle /COGES santé						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/ COGES santé						
	Choisir les salles de classes	Chefferie / CDL						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise	CDL/ Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	District sanitaire						
	Construction du centre hospitalier	Entreprise						75.000.000
	Suivi des activités	CDL / Mutuelle / Coges santé						
	Réception provisoire	Entrepreneur / CDL/ Mutuelle						

Source : Atelier de planification septembre 2022

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 5 : Projet d'extension du réseau électrique								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
Tous les quartiers du village sont fournis en électricité	Informé et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise	CDL / Mutuelle						
	Faire l'extension	Entreprise						35 000 000
	Suivi des activités	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire	Entrepreneur / CDL						

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 6 : Projet d'ouverture des rues du village								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
Toutes les rues du village sont ouvertes et accessibles	Informé et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL / Mutuelle						
	Ouvrir les rues du village	Entreprise						15 000 000
	Suivi des activités	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire	CDL / Mutuelle / Entreprise						

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 7 : Projet d'extension du réseau hydraulique								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
Tous les quartiers du village sont approvisionnés en eau potable	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle / Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise	CDL / Mutuelle						
	Faire l'extension du réseau hydraulique	Entreprise						20 000 000
	Suivi des activités	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire	CDL / Entreprise / Mutuelle						

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité															
Projet 8 : Projet d'équipement du centre de santé en dix (10) lits d'hospitalisation															
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Annuel												Budget
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Le centre de santé urbain du village dispose de dix (10) lits d'hospitalisation supplémentaires pour le bien être des malades	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle													
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle													
	Apporter un appui Conseil	DD Santé / CR													
	Lancer l'appel d'offre et choisir le fournisseur	CDL / Mutuelle													
	Achat des lits d'hospitalisation	Entrepreneur													650 000
	Réception du matériel	Entrepreneur/CDL													

Programme 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 9 : Projet de création et d'équipement de deux (02) sites de collecte d'ordures ménagères								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Budget
Les sites de collecte d'ordures ménagères sont construits et fonctionnels, les populations vivent dans un cadre de vie sain	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle / Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle						
	Choisir les sites pour le projet	CDL / Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction et le fournisseur de matériel	CDL/ Mutuelle						
	Achat de matériels de collecte et Construction du site de collecte	Entreprise						5 500 000
	Suivi des activités	CDL						
	Réception provisoire	Entrepreneur / CDL						

Programme 2 : Réduction de la pauvreté								
Projet 10 : Projet de création d'étangs piscicoles et de formation des jeunes en techniques de création d'étangs piscicoles								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Budget
Les jeunes sont formés aux techniques de création d'étangs piscicoles ils sont installés et gèrent des étangs piscicoles pour le bien être des consommateurs du village	Informier et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle/ Chefferie/AEJ						
	Identifier les jeunes bénéficiaires	CDL / Mutuelle/AEJ						
	Mobiliser les ressources	CDL/ Mutuelle/ Chefferie/AEJ						
	Choisir les sites	CDLs /Chefferies						
	Lancer l'appel d'offre et choisir le cabinet de formation	CDL / Mutuelle						
	Apporter un appui conseil	ANADER / AEJ						
	Formation des jeunes et construction des étangs piscicoles	Entrepreneur						10 000 000
	Suivi des travaux	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Annexe 2 : Lettre d'approbation du Sous-préfet et bureau CEPDL



Liste et qualité des membres du comité d'élaboration du PDL :

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE DU MEMBRE	TITRE	CONTACTS
01	AKE DANIEL	Chef du village	Président	0707946311
02	Mambo Marius	Président des jeunes	Secrétaire	0576578373
03	AKA PAUL	Représentant de la chefferie	Membre	055921860
04	SIKA CHANTAL	Représentante des femmes	Membre	0505250090
05		Représentants des organisations basées sur la foi	Membre (Musulman)	
06	N'CHO N'GUESSAN JUDICAEL	Représentants des organisations basées sur la foi	Membre (Chretien)	0555480756
07	YAO RAPHAEL	Représentant des communautés allochtones	Membre	0545926038
08	KONAN YAO EMMANUEL	Représentant des communautés allochtones	Membre	0546943936
09	ZANE OUSMANE	Représentant CEDEAO	Membre	0546310306
10		Représentant CEDEAO	Membre	
11	AKOH JONAS	Représentant Sous-préfecture	Membre	0506652862
12	LOUKOU BENJAMIN	Représentant MPD	Membre	0708019682
13	KOUADIO MICKAEL ISAAC	Représentant MPD	Membre	0709770161
14	MOHIO GRAH ECHESIAE	Représentant MINADER	Membre	0500315813
15	OKAINGNIO VALENTIN	Représentant CR	Membre	0506292323
16	OBO ATSAIN SYLVAIN	Représentant OSC*	Membre	0545001135
17	BEH SEKA JOSEPH	Représentant OSC*	Membre	0506405729
18	OHIOUEU ERIC	Représentant COGES santé	Membre	0555262258
19	TOTO ABE JOACHIM	Représentant COGES école	Membre	0545789010
20	DIOMBO OHIOUEU	Représentant OSC*	Membre	0544178115
21	SEKA ASSI LAMBERT	Représentant OSC*	Membre	0554775473

Annexe 3 : Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

- ✓ **Objectif 1** : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
- ✓ **Objectif 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- ✓ **Objectif 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
- ✓ **Objectif 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- ✓ **Objectif 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;

- ✓ **Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- ✓ **Objectif 7** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- ✓ **Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ✓ **Objectif 9** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- ✓ **Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- ✓ **Objectif 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- ✓ **Objectif 12** : Établir des modes de consommation et de production durables ;
- ✓ **Objectif 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- ✓ **Objectif 14** : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
- ✓ **Objectif 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- ✓ **Objectif 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- ✓ **Objectif 17** : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Annexe 4 : Photo de la validation finale du PDL de Danguira

